

2018 / 2019
SEMESTRE 09

UE ARCHITECTURE,
VILLE, TERRITOIRE

Le Moule

littoral caribéen
atelier
Guadeloupe



École
nationale supérieure
d'architecture
de Normandie

Avant-propos

Direction de la publication :
Raphaël Labrunye, Directeur de l'ENSA Normandie

Coordination de la publication :
Rémi Ferrand, enseignant à l'ENSA Normandie
Pôle Valorisation et Communication de l'ENSA Normandie

Réalisation graphique :
Solène Mallevays, étudiante
ENSA Normandie

Étudiants et étudiantes de l'atelier
Alexis Amiot, Benjamin André, Maryse Bouyeure,
Cardona Maria Alejandra, Kyarrah-Mia Celestin, Noémie
Cerra, Aurore Drancourt, Pauline Dumesnil, Camille
Gatineau, Naïl Jebbour, Jeanne Le Gall, Charlotte Lecoq,
Solène Mallevays, Morgan Menu, Alice Pigeon, Robin
Pruneau, Bastien Vacandard

Enseignants de l'atelier :
Rémi Ferrand, Valter Balducci

Crédits photographiques :
Benjamin André : p4, p14
Maryse Bouyeure : p6
Rémi Ferrand : couverture, p20, p28, p46

© École nationale
supérieure d'architecture
de Normandie 2019

Le présent document constitue la synthèse de l'atelier organisé au premier semestre de l'année universitaire 2018-2019 au sein de l'ENSA Normandie. Il a impliqué deux enseignants, Valter Balducci et Rémi Ferrand, ainsi que des étudiants de 5^{ème} année (semestre S9). Il restitue les différentes phases du travail ainsi que sa conclusion.

Depuis 2017, l'ENSA Normandie accompagne une commune d'Outre-mer, la commune du Moule sur l'île de Grande-Terre en Guadeloupe, dans le cadre d'un partenariat tripartite.

A l'invitation de la Direction des Affaires Culturelles (DAC) de Guadeloupe, une vingtaine d'étudiants se déplacent chaque année pendant deux semaines dans la commune. Reçus et informés par la ville, ils développent avec elle un projet en deux temps. Sur place, ils dessinent, rencontrent et problématisent leur compréhension du territoire et le séjour se conclut par une présentation autour d'enjeux qu'ils ont identifiés. Revenus en métropoles, ils poursuivent leur projet du premier semestre autour

de ces thèmes selon un apprentissage qui vise à aborder l'architecture par la grande échelle.

Ce processus s'accompagne en outre d'un enseignement en travaux dirigés qui vise à explorer des situations particulières du littoral de l'île de la Guadeloupe et à en organiser une restitution analytique.

Ces deux enseignements intègrent la politique éditoriale de l'École et des publications de synthèse sont développées. En plusieurs années c'est une connaissance précise et informée qui se construit autour de la question du littoral, à deux échelles : celle d'une grande commune (20.000 habitants et près de 5 km de littoral) et celle d'une petite île (400.000 habitants et 400 km de côtes).

Cette expérience a été rendue possible par les efforts conjoints d'une commune, la ville du Moule, et de deux administrations, la DAC de Guadeloupe et l'ENSA Normandie dont les différents acteurs méritent d'être remerciés ici.

Sommaire

Situations littorales	6
Voyage aux archives	12
La démarche de travail	18
Workshop, parcours et portraits	24
Les projets	32
Calendrier / Remerciements	48



Situations littorales

par Rémi Ferrand,
Ingénieur et architecte,
Maître de Conférence à l'ENSA Normandie

Si Le Moule nous était conté, et si les différentes séquences qui rythment sa traversée, de l'Est vers l'Ouest en circulant depuis Pointe-à-Pitre, étaient racontées successivement, voici à peu près le petit récit qui en découlerait.

Sainte Marguerite, le cimetière des esclaves

La route de Pointe-à-Pitre au Moule, traverse, presque par le centre, l'île de Grande-Terre et le paysage offert confirme bien sa vocation agricole. Depuis la fenêtre d'une voiture de location, inévitablement conduite dans la fatigue après un vol de 8^h, quelques touffes de forêt tropicale séparent de larges champs de cannes et des prairies minuscules où paissent des bovins, que l'on croit un moment libres mais dont on distingue bientôt la chaîne et le poteau.

Beaucoup de constructions bordent la route et des pièces urbaines se succèdent : bâtiments neufs, zones commerciales dynamiques, îlots de pauvreté et constructions en ruine, patrimoniales ou pas. La route contourne par le Nord la région des « Grands Fonds »² et ne rencontre la côte qu'en rentrant enfin dans la commune.

Un petit carrefour³ précède cette rencontre où la signalétique renvoie à une double direction :

¹ Sur un vol de 6700 km comme celui-ci un A350 va consommer 60.000 litres de kérosène - soit 2,32 L par passager tous les 100km.

² Et sa succession de petites montagnes (qu'on appelle « morne »), vestige de l'activité volcanique ancienne de cette île érodée.

³ Assez dangereux puisque j'ai eu l'occasion d'y voir une voiture sise sur le toit.

« Musée Edgard Clair », et « Anse Marguerite, cimetière d'esclaves ».

Le musée Edgard Clair (1915-1982), présente depuis 1984 une collection unique de vestiges précolombiens et des informations sur les premiers habitants d'une île appelée Caloucaéra⁴ jusqu'à l'arrivée de Christophe Colomb en 1493. Le Moule constituait d'ailleurs un lieu d'habitat et des tessons de poteries étaient retrouvés par les habitants jusque dans les années 80 sur la plage de sable située de l'autre côte de la commune.

En dépassant ce musée (et son parc en surplomb sur l'océan), il faut parcourir une petite dizaine de kilomètres pour arriver à la seconde destination. La route emprunte alors un parcours littoral, pas vraiment une route de corniche. Cette voie périphérique permet d'accéder à de multiples situations bâties (souvent des lotissements) dont nous comprendrons plus tard qu'il s'agit de quartiers périurbains favorisés. Un lotisseur a d'ailleurs installé un panneau qui proclame « ici vente de parcelles avec vue sur la mer ».

Au niveau du hameau de Sainte-Marguerite, la signalétique nous guide vers la droite dans une route, puis un chemin qui descend de façon assez raide vers une anse. A l'extrémité, peu de construction mais un aménagement particulier attend le visiteur.

Comme dans plusieurs autres situations, des ossements humains étaient fréquemment exhumés ici, par les houles cycloniques ou la récupération de sable, et roulés sur la grève. Des fouilles archéologiques ont permis d'exhumer

⁴ Déformé en karukera.

150 sépultures en 1997. Différentes analyses⁵ ont permis d’identifier leur ancienneté et l’état de certains des défunts. Dans ce vaste cimetière, des esclaves avaient été enterrés. Dans une île colonie, la terre meuble était réservée à la production et à l’export et la commodité faisait des plages des cimetières facilement exploitables. Depuis 2002, une association mémorielle s’est constituée et organise des cérémonies commémoratives sur le site dans le but d’honorer des défunts morts prisonniers et sans état-civil. Inscrit avec d’autres sites dans une « route de l’esclavage en Guadeloupe », le cimetière n’en est plus vraiment un et l’aménagement est minimal. Quelques poteaux délimitent le site vidé et des panneaux renseignent les visiteurs.

Dans cette partie de l’île le littoral n’est pas nettoyé par les services communaux et, si le ressac ne roule plus d’os, ce sont des milliers de déchets de plastiques que le vent et les vagues épandent ici.

Le boulevard littoral au pied du Royal Key

Laissant derrière nous cette route littorale, nous rentrons véritablement dans la commune du Moule.

La route descend, franchit grâce à un pont coloré une petite mangrove ouverte sur une crique idyllique⁶, contourne un petit « morne » pour s’ouvrir vers le « Boulevard Maritime » seule séquence de toute l’île où la route principale devient côtière.

Cet aménagement routier des années 90 a été mis en place après le cyclone Hugo de 1989⁷ qui avait laissé la commune à genoux. Pour ses initiateurs, l’installation visait à améliorer la traversée de la commune⁸ dans le contexte toujours présent d’une inflation automobile, établir un lien entre un « spot » de surf identifié et le centre via une promenade, des enrochements artificiels et une série de marches en béton chargés de contenir le littoral.

Si l’espace est relativement pratiqué le soir par des promeneurs et des pêcheurs⁹, il demeure dominé par l’automobile pendant le reste de la journée. A son

⁵ Allant de la génétique à la traumatologie ou bien des caractères visibles comme des mutilations dentaires volontaires.

⁶ Et où l’absence de baigneurs nous sera expliquée par le manque de circulation de l’eau à l’entrée de la Mangrove et le caractère nauséabond de l’eau.

⁷ Dont « l’œil » avait traversé l’île.

⁸ Et connecter une rocade prévue mais qui ne fût pas construite.

⁹ Les récifs ne permettent pas en revanche de s’y baigner.

extrémité, une presqu’île fut un temps occupée par un hôtel. Le site demeura en ruine pendant presque 20 ans avant que de nouveaux investisseurs y développent récemment un complexe hôtelier autour du thème le la thalassothérapie. Le « Royal Key », nom commercial de l’opération, doit contribuer à la « mise en tourisme » (sic.) de la commune qui se situe en effet à la limite de la zone la plus fréquentée (de Gosier à Saint-François). L’opération comporte un hôtel, des maisons de villes et quelques lots libres pour des villas. Certains s’inquiètent de cette situation, du caractère habitable de constructions situées sous les vents dominants et de l’usure prématurée de tous les éléments techniques.

Tous les lots se sont pourtant bien vendus.

Un damier colonial sous la houle

Après cette séquence, la route principale traverse le centre historique du Moule et sa maille urbaine si particulière : le « damier colonial ».

Pour les villes du nouveau monde, la loi des Indes (Ley de India) édictée en 1573 par Felipe II d’Espagne, décrit une organisation urbaine stricte (sans dessin) qui sera adoptée pour la fondation d’une grande majorité de villes comptoirs de l’empire espagnol. Une place centrale accueille pouvoir temporel et spirituel et organise une grille stricte. Bien que l’île de la Guadeloupe ait été occupée par les français dès 1635, on ne peut que reconnaître ce système dans la configuration urbaine de la ville centre. Des îlots très petits (20 m x 40 m) sont séparés par des rues de 8 à 10 mètres.

Comme dans beaucoup de centre-bourg ou de villes moyennes, le centre vit mal et de nombreux lots sont inhabités. Tout un patrimoine créole ancien est en déshérence. Les commerces sont encore présents dans le centre, la congestion automobile est forte mais de nombreuses cases sont en ruines. Le centre compterait plusieurs hectares de « dents-creuses ». Une mission datant des années 80 avait répertorié ce petit patrimoine et la ville explique vouloir conserver celui-ci. Pourtant, la case du centre-ville, petite, sans jardin et de plain-pied, ouverte sur la rue, n’attire plus.

Ce centre n’a pas été conçu en regard de la mer. Le port est ailleurs et la ville s’est déplacée ici au 18ème siècle, tournée vers l’intérieur et le système des plantations. Logiquement le bord de mer est ici une extrémité où l’on retrouve les situations sociales parmi les plus difficiles.

Une opération de RHI¹⁰ est d’ailleurs en cours. Plusieurs maisons sont littéralement rongées par la mer. Les fondations disparaissent et pendant les épisodes de « houle du Nord », quand l’eau des vagues arrive jusque sur la place centrale, les maisons sont inondées. Une placette est installée à l’extrémité de la grille. On vend du poisson le matin et les voitures s’y garent, inexorablement rongées par les embruns. Autour de la place deux petits temples évangélistes se sont installés. Le dimanche matin on entend chanter les fidèles. L’église¹¹ fait aussi le plein sur la grande place mais ici les chants sont peut-être plus énergiques. Les habitants les plus exposés ne veulent pas déménager. Ici comme ailleurs, un fatalisme affleure qui ne s’exprime jamais clairement. Habiter en Guadeloupe c’est de toute façon vivre sur un volcan.

La plage de l’Autre-Bord

En quittant, le centre, on emprunte un pont franchissant une seconde mangrove. Celle-ci est beaucoup plus grande que la précédente et mériterait ici un développement particulier. Longtemps espace redouté (du fait notamment des moustiques) elle a servi de décharge sauvage avant que la mairie n’accompagne sa lente réhabilitation. Celle-ci se poursuit lentement et le centre nautique propose même des promenades en kayak vers ce bras d’eau intérieur.

Laissant de côté cet espace plein d’avenir, nous découvrons après le pont le quartier de « l’Autre bord ». Ce nom ouvre sur une fausse piste. C’est en effet ici que se situait la ville (et les vestiges amérindiens) avant qu’un épisode violent ne la déporte sur son site actuel.

L’Autre-Bord offre la seule véritable plage de la municipalité et cette ressource, finalement assez rare en Guadeloupe¹², a donné lieu au développement d’une ville de villégiature et de loisirs. Plusieurs ensembles immobiliers fermés ont été développés qui regroupent maisons, cases ou petits immeubles collectifs et qui privatisent parfois l’accès au littoral. Le sable est ici protégé de l’érosion par une barrière de corail dont on nous confirme le mauvais état de santé et l’usure accélérée.

Un centre de loisirs public, installé ici, propose une

¹⁰ Résorption de l’Habitat Insalubre.

¹¹ Catholique.

¹² Le linéaire de plage n’excède pas 20% de la circonférence de l’île.

piscine, des terrains de tennis, des sport de plage¹³. Plusieurs micro-entreprises sont présentes : un simulacre de rue organise quelques restaurants, une boutique souvenir et plus loin ce sont des constructions mobiles qui louent des équipements de bord de mer. Les parkings sont nombreux.

On vient également à pied, depuis le quartier populaire de Guénette installé de l’autre côté de la route nationale. Les développements immobiliers suivent en terrasse une pente assez forte sans que des chemins de traverse n’aient véritablement été prévus. Ici et là c’est tout un réseau de venelles sauvages qui longent les propriétés. La plage demeure un véritable espace populaire et un lieu de rassemblement actif. Les voitures sur le parking sont de toutes conditions et en fin de semaine celle-ci ne désemplit pas. Des groupes sont là qui déjeunent à l’ombre. On a sorti des coffres des plats préparés ailleurs. A l’occasion des fêtes de Pâques de grands rassemblements familiaux installent de véritables campement sur les plages. On s’installe parfois pour plusieurs jours laissant parfois traces et objets sur la plage abandonnée : coquillages er crustacés, frigos hors services et bouteilles vides.

Anse Salabouelle « Everybody’s surfing now »¹⁴?

La route qui mène du Moule à Saint-François traverse le « plateau canier » et s’éloigne de la mer. La gigantesque usine de sucre Gardel est visible au loin et à peine disparaît-elle qu’apparaît la silhouette de la « Maison Zevallos » : vestige colonial et construction à ossature métallique prévue pour la lointaine Louisiane mais qu’un coup du sort fit atterrir ici.

A côté d’une halle réservée aux combats de coqs un panneau indique qu’en se rapprochant du littoral il est possible de rejoindre un spot de surf : l’Anse Salabouelle. C’est ce que nous faisons pour conclure ce parcours et après avoir longé plusieurs champs, traversés quelques hameaux sans nom, nous découvrons à nouveau l’océan. La pointe de la « Porte d’Enfer » est toute proche et cette toponymie donne une idée de la force des vagues à cet endroit. En bas d’une grande pente cabossée, quelques voitures sont garées et il est possible de reconnaître à leur style (break, pick-up, van), à leurs accessoires (supports de toitures, …) comme à leurs décorations que nous

¹³ Beach-volley et Beach-soccer.

¹⁴ The Beach boys, « Surfin’ Safari », 1962

abordons ici une tribu particulière. Celle des surfeurs. L’histoire est connue de la découverte par les explorateurs anglais (dont James Cook) de l’étrange pratique des habitants originels d’Hawaï et de la transposition de ce sport en Californie¹⁵. La sociologie particulière associée à la pratique du surf l’est moins. Il existe ainsi tout une population touristique qui fait de cette pratique un motif principal de déplacement. Une économie particulière et des formes d’hébergements très spécifiques se développent à leur suite sur toutes les côtes « à vagues ». Si la commune du Moule ne compte pas encore de « surf-camp » elle s’enorgueillit de présenter deux spots de surf très pratiqués. Ces sites plutôt petits¹⁶ appartiennent à la catégorie des reef-break¹⁷. Les vagues se créent sur les récifs de faibles profondeurs.

C’est la géographie sous-marine qui dicte la caractéristique du « spot » : il faut que le niveau monte pour créer des vagues mais conserver suffisamment de fond pour ne pas mettre le surfer en danger.

A l’Anse Salabouelle la pratique n’est pas sans risque et les habitués conseillent les néophytes : « Tu sais comment rentrer ? » Le danger ce sont ici les parties à trop faible tirant d’eau où les vagues semblent orienter les planches. Il faut savoir tourner pour ne pas se « faire coincer sur les caillles » comme on appelle ici les roches ou coraux sous-marins qui affleurent. La vague se crée assez proche du rivage et s’il n’est pas compliqué de la rejoindre en pagayant, allongé sur sa planche, il est plus difficile en revanche de s’orienter correctement. Surtout par gros temps.

La population des surfers ressemble-t-elle à celle de l’île ? Une sociologie de bord de plage ne permet pas de prononcer un avis définitif. Les avis divergent. Si certains îliens déclarent carrément que « le surf est un sport de blancs » il suffit de s’asseoir et de regarder la tribu pour se rendre compte que ce raccourci n’est pas vrai. Plusieurs discussions plus tard, il est malgré tout possible de dire que l’exigüité des sites comme l’arrivée récente de ce sport dans l’île ne lui donne (ou ne lui donneront jamais) un caractère commun et populaire.

¹⁵ Dès les années 30 à Los Angeles puis ailleurs. Par exemple à Biarritz la pratique remonte aux années 50.

¹⁶ Ils ne peuvent accueillir d’avantage qu’une vingtaine de surfer en même temps.

¹⁷ Les sites de surf sont de plusieurs types. En fonction du fond marin, on distingue les sites de récifs ou reef-breaks, sur fond rocheux, des sites sur fond sableux, les beach-breaks. Source Wikipedia

Au loin, au-dessus de l’Anse, un lotissement plutôt exclusif correspond à la dernière avancée urbaine de la commune. Dans la Anse Conchou, on vit en regardant l’océan, avec quelques vaches qui paissent ici dans une petite lande qui met les maisons à distance du spot. Ces maisons blanches et leurs piscines à débords semblent tout droit sorties de ce mot glané par les étudiants lors d’une discussion avec des habitants croisés lors des enquêtes.

A deux jeunes filles de 17 ans à qui ils demandaient où celles-ci souhaitaient vivre plus tard, elles avaient répondu innocemment et dans un cri du cœur :

« Nous voulons habiter une maison en béton, à la campagne avec vue sur la mer. »

Le territoire par le parcours, la ville par le projet
Chaque année une nouvelle génération d’architectes en formation se confronte à cette situation et tente d’inscrire des propositions dans un univers en mouvement. Évolutions prévisibles du trait de côte, transitions des mentalités, remise en cause de pré-supposés urbains ou sociaux, recherche sur les formes architecturales adaptées, les angles d’approche sont nombreux et les propositions peuvent se lire à un double niveau. Le positionnement spatial fonctionne à la manière d’un zoom qui attire l’attention sur une situation choisie par le parcours et qui interroge l’armature territoriale. La proposition formelle et théorique introduit des interrogations sur les limites mentales ou physiques, les blocages urbains constatés aussi bien que sur les certitudes installées.

Le projet fonctionne alors comme un diagnostic en action qui interroge les pré-supposés : ceux des partenaires locaux qui remettent parfois en cause des aménagements prévus, comme ceux des étudiants ou bien encore de leurs enseignants encadrants, adaptant leurs demandes selon leur compréhension croissante du territoire.

Dans le centre du Moule, une réflexion a porté sur les « dents creuses ». Les étudiants ont imaginé des usages possibles pour ces espaces délaissés et un rôle pour ce réseau d’espaces verts « de fait » dans une ville qui se vide tout en se densifiant. Ce travail a encouragé la municipalité à entreprendre un travail de reconquête de ces espaces. Des jardins provisoires, aménagés parfois sans l’accord explicite de propriétaire difficile à contacter, ont ainsi vu le jour.

Dans un quartier riverain, celui de la Petite Guinée¹⁸, un travail a permis d’interroger une des constantes de l’urbanité locale : la petite échelle de la plupart des constructions du patrimoine local. Deux étudiantes ont entrepris de réhabiliter une figure de l’urbanité créole autour de ce même thème de l’habitat modeste : le lakou¹⁹.

Plus loin, dans les enclaves agricoles prises dans la maille urbaine et promises à l’urbanisation par des documents d’urbanismes, d’autres étudiants ont interrogé les formes de l’habitat diffus ainsi que la survivance d’un mode de vie agricole. Dans une rencontre transatlantique et antillo-normande la figure du « clos-masure » a été adaptée localement selon un nouveau concept de « hameau créole ».

A plusieurs reprises, ce sont les formes du commerce et leur adéquation avec les choix de circulation qui ont fait l’objet d’un travail spécifique. Dans la ville du Moule, la concentration de boutiques d’habillement dans un centre traversé par une route importante occasionne une congestion importante. Cette concentration unique, comme le fait que les propriétaires des boutiques soient pour la plupart la propriété d’arrivants récents d’origine syro-libanaise, explique le terme de « souk » parfois utilisé pour désigner le quartier.

Un groupe d’étudiant a ainsi proposé une réflexion globale sur la circulation et son emprise dans le centre, associant à la conclusion de la rocade une réduction des emprises de voiries dans le centre via le passage en double-sens de la voie principale.

Un îlot et ses dents creuses ont été choisis pour imaginer une opération mixte à petite échelle autour d’une halle commerciale à usage réversible. Une étudiante a dans le même temps proposé de déconstruire des équipements abandonnés et imaginé une nouvelle place publique humide bordée par un nouvel équipement éducatif.

Ces travaux ont été accompagnés de réflexions spécifiques sur la question du bord de mer. Notre choix pédagogique consiste à laisser les étudiants adopter librement une posture de projet et de ne la

¹⁸ Ce quartier a été baptisé dans les années 60 en hommage à Sékou Touré (1922-1984), héros de l’indépendance et premier président de la République de Guinée (Guinée-Conakry), histoire qui a reçu un écho dans cette île des Antilles.

¹⁹ Un espace semi-collectif, intérieur à l’îlot, qui pourrait être comparé à la « courée » du Nord de la France.

confrontant qu’à l’échelle de sa propre ambition. Le projet se donne-t-il les moyens du scénario qu’il propose et sa formalisation est-elle suffisamment convaincante ?

Ainsi, compte-tenu des prévisions raisonnables sur l’élévation du niveau de la mer, la constante du phénomène de l’érosion et le caractère récurrent et l’aggravation des phénomènes cycloniques, plusieurs stratégies ont été proposées : selon les projets, un « retrait ordonné » des constructions ou bien une stratégie défensive autour d’infrastructures nouvelles. Les projets ont permis de questionner certains pré-supposés. Le centre-ville, même si le Moule tire son nom de môle²⁰, a-t-il envie de perdre son contact visuel avec la mer au profit d’une digue ou d’un mur ? Dans un cas comme dans l’autre certaines questions sont pourtant communes. Celles-ci ont trait au caractère balnéaire de la commune : sa « balnéarité », ses usages, ses formes et sa narration.

Comment reconstituer et valoriser sobrement une promenade littorale interrompue et relativement abîmée ? Quelles constructions imaginer en regard d’un océan violent et face aux vents dominants ? Quand les constructions anciennes tournent habituellement le dos à la mer et que les logements touristiques s’ouvrent au contraire largement, est-il possible d’imaginer ici un tissu mixte à la fois fermé et ouvert. Cet habitat hybride ouvre-t-il sur une autre forme de développement touristique ? Deux projets des années précédentes ont donné des formalisations différentes à des ambitions comparables.

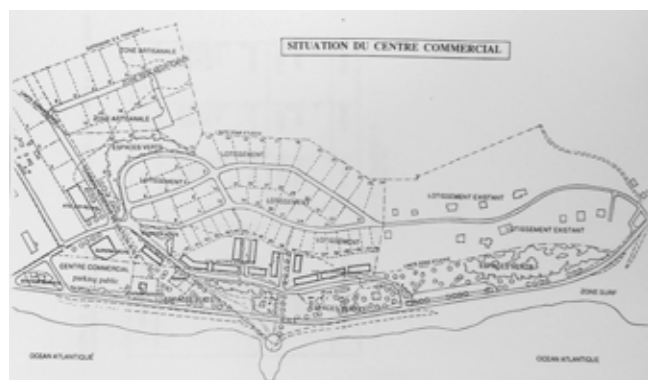
De côté de la plage de l’Autre-Bord, un plan de redéveloppement a imaginé la déconstruction de certaines situations, de nouvelles programmations et un redéploiement du paysage de « l’arrière-plage ». Celui-ci a été installé en strates sensorielles réparties selon des sensations pédestres : bandes des pieds humides, puis bande des pieds nus sur le sable et les planches, bande des tonges et enfin la ville et ses chaussures.

Les parkings ont été repensés : des places non marquées ont été installées sur des sols perméables dans les clairières d’une forêt littorale reconstituée.

²⁰ Le môle est une construction en maçonnerie, destinée à protéger l’entrée d’un port. (synonymes : brise-lames, digue, jetée).



Ville du Moule, *Plan directeur d'urbanisme*, 1:5.000, s.d.



Samideg, *Aménagement de la zone de Damencourt*, 1992.

Agence Départementale pour les études d'Urbanisme et d'Aménagement de la Guadeloupe (ADUAG), *Aménagement du littoral Est*, plan, 1:5.000, 21 juillet 1978.



Voyage aux archives

par Valter Balducci
Architecte, docteur en architecture
Professeur à l'ENSA Normandie

Le tourisme au Moule dans les documents des Archives départementales de Guadeloupe (1950-1989)

Après son institution comme département d'Outremer en 1946, la Guadeloupe est soumise à la rédaction d'outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire de la France métropolitaine. Dans ces documents, émerge avec force le thème du développement du tourisme. Les Archives Départementales de la Guadeloupe à Basse Terre conservent une riche collection de documents et plans d'aménagement de la ville du Moule depuis la fin de la deuxième guerre mondiale¹. Leur analyse permet de suivre la progressive installation du développement touristique comme l'une des principales sources de développement économique et urbain de la commune.

Des plans de Nestor Rejon et de Georges Remy, au Plan directeur d'urbanisme (1950-1958).

L'un des premiers actes concernant la planification urbaine dans l'après-guerre au Moule a été l'établissement d'un Plan d'aménagement de la ville. De sa rédaction fut chargé l'ingénieur géomètre Nestor Rejon, qui présente son plan au Conseil municipal en mai 1949. Ce « *Plan d'aménagement et d'embellissement* » est approuvé lors de la séance du Conseil municipal de la ville du Moule du 6 mai 1949. Toutefois, n'étant pas un professionnel agréé par le Ministère de l'urbanisme², en 1950 le Conseil

municipal désigne l'architecte agréé Georges Remy comme urbaniste de la Commune³. Le 19 juin 1951 les deux plans, celui original de Nestor Rejon et celui de Georges Remy qui est une modification du premier en raison « *d'examen par l'autorité de tutelle, a nécessité certains modifications* »⁴ sont proposés au Conseil municipal, qui adoptera ensuite le plan de Remy.

L'Enquête documentaire jointe au Plan relève la crise du port du Moule, qui n'a plus aucune activité commerciale, et l'état d'abandon urbain en faveur d'une diffusion rurale de la population. Cependant il mentionne aussi l'effet du « *développement de la circulation automobile [qui] tend à rendre au Moule une partie de son activité ancienne* »⁵, dont témoignent des constructions récentes d'édifices commerciaux et l'augmentation de la population entre 1947 et 1950 d'environ 13,8%. Il relève aussi que « *le tourisme est inexistant* », bien que « *le littoral qui renferme de belles plages devrait être protégé par la protection des sites* »⁶. Dans les conclusions, l'Enquête documentaire cite les qualités climatiques, avec les alizés frais provenant de l'océan ou la fertilité des terres, et préconise « *d'aménager en partie les cinquante pas géométriques pour en faire une promenade près de la ville. Les plages méritent également un aménagement* »⁷. Ces notations

¹ 213 du 6 février 1948.

² Commune du Moule, délibération du 4 mars 1950.

³ Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal, Le Moule, 29.6.1951, signé « Le Maire adjoint ».

⁴ Georges Remy, *Projet d'aménagement de la Commune de Moule, Guadeloupe. Rapport et conclusion de l'enquête documentaire*, 15 juillet 1952, p. 3.

⁵ Remy, *Projet d'aménagement de la Commune de Moule*, cit., p. 9.

⁶ Remy, *Projet d'aménagement de la Commune de Moule*, cit., p. 7.

¹ Je remercie le personnel des Archives Départementales de la Guadeloupe à Basse Terre pour leur la qualité de leur accueil et pour l'aide précieux a mes recherches.

² Décret du 18 juin 1946, JO du 20 juillet 1946, puis décret n. 48-

anticipent les préconisations d'aménagement à effectuer, parmi lesquels apparait le tourisme : « *Le tourisme mérite d'être développée au Moule. Cette commune pourrait devenir une station estivale grâce à ses plages. Certains terrains pourraient être réservé pour la construction de villas saisonnières entre la mer et la ville actuelle du côté de la Batterie. La création d'un hôtel restaurant du côté de la mer est particulièrement souhaitable* »⁸.

« Ces indications proposent le tourisme comme un moteur pour le nouveau modèle de développement économique et comme terrain d'une nouvelle structuration de la partie urbaine proche du littoral, mais leur rôle n'est pas encore central dans le Plan directeur d'urbanisme qui, après plusieurs validations des organismes administratifs, sera approuvé après 1958. Ses planches témoignent, d'une part, la priorité donnée à la réalisation des équipements public fondamentaux, comme les édifices scolaires et sportifs, le cimetière, le dispensaire et le garage communal, et d'autre part, le politiques d'assainissement des quartiers urbains, avec l'indication d'une « zone du plan masse », d'une « zone à rénover », d'une « zone d'extension », et d'une « cité scolaire » autour du centre bourg du Moule⁹.

Le Projet directeur d'urbanisme (1968)

Une décennie plus tard, mars 1968¹⁰, la Commune du Moule charge l'Atelier d'urbanisme Antilles-Guyane¹¹, une association d'élus et d'administratifs assurant missions de support aux politiques locales, de la rédaction d'un nouveau Projet directeur d'urbanisme. Le Rapport justificatif joint au nouveau Plan souligne la « *vocation touristique nouvelle dans un site marin remarquable* » et

les qualités du site du bourg du Moule : « *l'océan sur lequel il s'ouvre possède à cet endroit des couleurs merveilleuses jouant du bleu marin au vert jade, sous un ciel de très grande luminosité. Les alizées y entretiennent une douceur agréable qui tempère les ardeurs du soleil, dont la présence est quasi permanente (...). De chaque côté du bourg, on trouve des plages de sable blanc éblouissantes* »¹². Ces mots enthousiastes, inhabituelles dans un document officiel, notent aussi les effets de l'occupation humaine, comme « *l'Autre Bord qui se poursuit jusqu'à la Pointe de la Couronne (...) qui serait la plus longue plage de Guadeloupe (près de 3.000m) si des prélèvements intempestifs de sable n'en avaient pas fait disparaître plus de la moitié* »¹³. Le Rapport témoigne l'installation des premiers équipements du tourisme balnéaire de masse, comme l'installation des hôtels de tourisme, dont le plus important est l'Hôtel Alizée dans l'Autre Bord. Aux fins du développement touristique, le Rapport associe aussi « *les vestiges de l'ancienne ville, son charme indéniable, son port de pêche, les routes pittoresques des Grand-Fonds, les paysages grandioses des côtes sauvages [qui] sont autant de points attractifs qui donnent à Moule une vocation touristique certaine* »¹⁴.



Atelier d'Urbanisme Antilles-Guyane, **Plan d'urbanisme directeur**, plan B1, 1:5.000, mars 1968

Parmi les principales dispositions d'aménagement proposés, celle d'ouvrir la ville à la mer correspond à la proposition de développement du tourisme. Le plan repère le long de côte urbaine les points de vue remarquables, puis la zone d'équipement sportif reliée à la plage de l'Autre-Bord, et aussi les deux secteurs dédiés à l'équipement sportif, l'une sur la plage de l'Autre-Bord en continuité de la plage des équipement sportifs, l'autre sur la rive droite de la mangrove vers le port de pêche.

¹² Ministère de l'Équipement, Département de la Guadeloupe, Ville du Moule, *Projet Directeur d'urbanisme. Rapport justificatif*, Atelier d'urbanisme Antilles-Guyane, mars 1968, p. 3.

¹³ Ibidem.

¹⁴ Ibidem.

Le Plan d'occupation du sol et l'aménagement du littoral Est (1976)

Au Plan Directeur d'urbanisme, font suite en 1976 l'étude et la rédaction d'un Plan d'occupation du sol (POS). Le POS est l'occasion de réaffirmer le tourisme comme un « *atout majeur qui, utilisé à bon escient, devrait permettre son développement harmonieux à long terme* »¹⁵. Afin que les sites touristiques puissent contribuer à l'essor du Moule, les rédacteurs du POS soulignent « *La préservation des éléments naturels favorables du cadre de vie demeure un souci constant* »¹⁶. Les problématiques pour la Commune sont la sauvegarde des richesses naturelles et des sites de qualité face à l'ouverture de nouveaux secteurs à l'urbanisation issue d'une demande touristique qui tend à s'allonger le long de la côte, de l'Autre-Bord à Montal, jusqu'à Pointe Couronne et au-delà.

Les grands principes de l'aménagement souligné lors de l'élaboration du POS sont deux : d'une part « *organiser harmonieusement le développement de l'urbanisme* », en confortant les noyaux déjà constitués et évitant la dispersion de l'habitat dans la campagne agricole ; et d'autre part, « *mettre en valeur les atouts économiques et spatiaux (Agriculture – Tourisme)* »¹⁷. Ces principes se traduisent dans une politique incitative adressée aux investisseurs privés qui est matérialisée par l'ouverture « *de très grandes zones à l'urbanisation nouvelle* »¹⁸. Ces zones sont concentrées le long du littoral à l'Est du centre ancien, entre l'Autre-Bord et la Porte d'Enfer, et dans le littoral urbain du centre ancien. Le nouveau schéma d'aménagement du littoral à l'Est du centre ancien est structuré par un principe d'alternance entre les zones urbanisées et les zones naturelles, dans l'espoir qu'elles puissent servir « *de détonateur* » au développement. Leur densité sera moyenne et leur architecture « *se voudra autant que faire se peut, typique de manière à recréer des paysages urbains traditionnels* »¹⁹. Le littoral du centre ancien, essentiellement rocheux, ne se prête pas aux mêmes aménagements extensifs, mais il peut être objet de l'installation de certains parcours piétons à partir de l'ancien port, afin de structurer une promenade littorale enchaînant les points de vue vers la mer.

En 1978, le littoral à l'Est de la ville, au-delà de l'Autre-Bord, est objet d'un Plan d'Aménagement rédigé par l'Agence Départementale pour les études d'Urbanisme

¹⁵ Plan d'occupation du sol de la Commune du Moule, *Procès-verbal de la réunion du groupe de travail tenue le vendredi 10 décembre 1976 en Mairie du Moule*, 10 décembre 1976, p. 23.

¹⁶ Ibidem.

¹⁷ Ivi, p. 26.

¹⁸ Ivi, p. 27.

¹⁹ Ivi, p. 36.

et d'Aménagement de la Guadeloupe (ADUAG). Il prévoit une succession de quatre centres hôteliers à forte densité, reliés entre eux par de chemins piétonniers le long de la rive, et entourés par des zones touristiques à basse densité, par des campings, des bungalows, et séparés les uns des autres par des zones naturelles de réserve et « *de rupture à l'urbanisation* ».

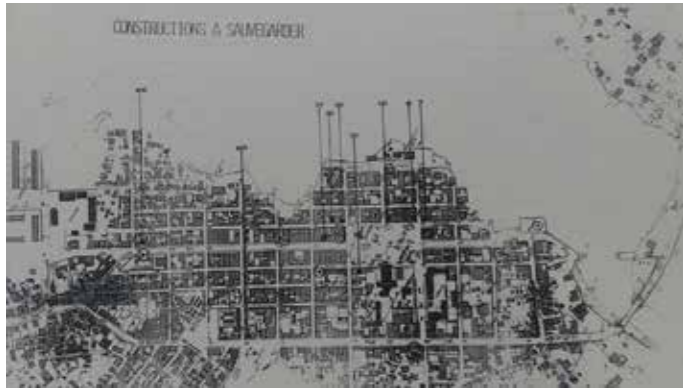
Toutefois, à la moitié des années 1980 le tourisme connaît une période de crise, comme constaté par le Conseil municipal lors de sa séance du 10 juin 1985 : « *les grands Hôtels sont fermés, aucune activité pour le développement de ce secteur n'est proposée. Aussi, la Municipalité du Moule, soucieuse d'assurer le développement du tourisme de la Commune, convaincue que le Moule a un avenir (...), propose de promouvoir cette activité par tous les moyens dont elle dispose* »²⁰. Lors de la même séance, le Conseil municipal délibère une action concrète en faveur du développement du tourisme, et envisage de promouvoir le développement touristique de l'Anse Sainte-Marguerite et de la Côte-est des Alizés. De ces deux sites, le Conseil municipal porte son choix prioritaire sur la dernière localisation, la Côte-est des Alizés. Pour cette côte, le Conseil envisage la création d'équipements publics et sportifs, et d'une plage populaire dotée de sentiers de découverte, de pistes équestres, et la construction d'une piscine de compétition, ainsi que l'installation d'hôtels et de programmes d'habitation. Il charge de la réalisation du projet d'aménagement l'Agence Départementale pour les études d'Urbanisme et d'Aménagement de la Guadeloupe (ADUAG). Dans un projet de contrat élaboré par l'ADUAG, cette dernière s'engage à fournir un dossier d'urbanisme pré-opérationnel concernant les types d'aménagement proposés, l'organisation de la zone, et le règlement d'affectation de la zone. Les Archives Départementales ne conservent pas d'autres documents de ce plan d'aménagement, ce qui rend nécessaire l'élargissement des recherches aux archives de la Commune et aux archives de l'ancienne agence ADUAG.

L'aménagement du littoral Ouest (1985-1992)

Au milieu des années 1980, une autre opération de développement urbain concerne une autre partie du littoral du Moule ; celle à l'Ouest du centre ancien. Bien qu'établie principalement pour répondre à une demande de parcelles constructibles²¹, cette opération est localisée dans une partie du littoral entre le centre ancien et le centre hôtelier Copatel (aujourd'hui Royal Key). L'objectif urbain de l'aménagement de ce secteur du littoral est

²⁰ Commune du Moule, Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal, 10 juin 1985.

²¹ Lettre du Henri Beaujean, Maire du Moule, à Fred Moinet, Directeur de l'AUDAG, Le Moule, 26 janvier 1985, prot. 85-038.



Les constructions à sauvegarder, in ADUAG, *Etude du centre ancien*, Rapport sous la direction de A. Chalcou, J.P. Brunetti, avec O. Sonina pour les dessins, février 1987, p. 22.



ADUAG, *Etude du centre ancien*, Rapport sous la direction de A. Chalcou, J.P. Brunetti, avec O. Sonina pour les dessins, février 1987, frontispice.



L'analyse séquentielle des principaux axes, in ADUAG, *Etude du centre ancien*, Rapport sous la direction de A. Chalcou, J.P. Brunetti, avec O. Sonina pour les dessins, février 1987, p. 13.



Aménagement du bord de mer, in ADUAG, *Etude du centre ancien*, Rapport sous la direction de A. Chalcou, J.P. Brunetti, avec O. Sonina pour les dessins, février 1987, p. 36.

de favoriser le développement urbain le long de l'autre grande plage du Moule, celle à l'Ouest du centre ancien. Cette opération est menée avec l'assistance de l'ADUAG et concerne le lieu-dit Damencourt. Le contrat avec l'AUDAG est signé le 30 avril 1985, et les plans d'aménagement du lotissement, avec les Etudes techniques et d'impact sont disponibles en janvier 1986. Ce lotissement occupe une colline haute d'environ 15 mètres, et est éloigné de la mer par une mangrove à son tour séparée de la mer par le remblai de la route nationale. La position est donc privilégiée, en surplomb de la mer, et en présence d'une zone naturelle dont l'importance n'est pas encore reconnue dans les documents officiels qui au contraire en préconise l'assèchement.

Les principes d'aménagement sont la préservation de « quelques points de vue vers le littoral », et la constitution face à la route nationale, et donc à la mer, d'un « *front bâtis homogène par l'habitat individuel groupé* »²². Parmi les différentes alternatives proposées, le plan proposé pour le lotissement prévoyait des parcelles d'environ 450 mètres carrés, « *s'articulant autour de deux axes principaux ; l'un de configuration quasi elliptique, traversé par le second en sa partie médiane* »²³. D'autres parcelles plus grandes permettent l'installation d'un habitat individuel groupé. Le choix architectural se porte sur le type de la maison individuelle à un seul étage, présenté dans la Note de présentation comme celle la plus favorable à la relation avec les lotissements environnants. Les suggestions d'aménagement montrent la séquence des volumes bas couverts par des toits en pente, peut-être en référence aux cases, les bâtiments historiques en bois caractérisant la période coloniale.

Le projet prévoit des extensions successives en relation avec la présence d'une voie de contournement du centre urbain qui, à l'époque, était en cours de construction : d'une part, ces extensions concernent l'installation d'équipements commerciaux, et d'autre part, concernent l'intégration du lotissement au tissu urbain existant²⁴.

Le passage de l'ouragan Hugo en 1989 endommagera ce lotissement, et Damencourt verra ses extensions se poursuivre pendant les deux décennies suivantes. En octobre 1992, la société Samideg présente un Etude de faisabilité pour Damencourt²⁵ qui comprend l'aménagement d'un centre commercial, la création d'une

²² ADUAG, Lotissement de Damencourt. *Notes de présentation*, juin 1986, p. 2.

²³ Ibidem.

²⁴ Ivi, p. 3

²⁵ Samideg, *Aménagement de la zone de Damencourt. Etude de faisabilité. Dossier de présentation*, tapuscrit, octobre 1992.

zone artisanale, l'extension du nombre de logements, et un aménagement des espaces publics, surtout du Front de mer, avec confirmation de l'assèchement de la mangrove destinée à se transformer en parking pour le centre commercial.

Le centre ancien et le tourisme : l'étude typologique de l'habitat du bourg (1987)

C'est seulement en 1987 que le centre ancien, jusqu'alors considéré comme une partie urbaine pittoresque, devient objet d'une étude scientifique visant à comprendre ses qualités en vue de la définition d'un système de préservation et de gestion²⁶ qui pourra déboucher sur l'établissement d'une future Zone de Protection du Patrimoine Architecturale et Urbain (ZPPAU). Les raisons en sont dans le processus d'abandon progressif des habitations du centre urbain pour les zones péri-urbaines, le renforcement des activités commerciales et de service, et une augmentation des parcours pendulaires périphérie-centre. Le choix de développer une étude scientifique sur le centre-ville du Moule est aussi en relation avec la diffusion des études qui dans le contexte international ont manifesté un intérêt, plutôt que pour l'introduction de nouvelles formes d'urbanisation « modernes », pour les tissus urbains historiques, la compréhension de leurs structures morphologiques et l'individuation des types d'édifices qui les composent²⁷. Même si ce n'est pas explicité dans le document de l'étude, l'intérêt pour la connaissance et la préservation du centre ancien est aussi le signe de l'acquisition de la part de l'administration publique de la conscience que le tourisme ne se limite plus à la pratique de la natation et du bronzage à la plage, ou de la contemplation de la mer, mais qu'il demande d'autres centres d'intérêt, et que la ville, ses rues et ses édifices, peuvent devenir un ultérieur élément d'attraction.

L'étude procède d'abord par une analyse du tissu urbain et de ses principaux quartiers, et par une analyse séquentielle des principaux espaces publics qui permet « *de déterminer les différents éléments d'animation ou de rupture caractérisant une voie* »²⁸. L'introduction de l'analyse séquentielle comme outil de connaissance de la ville se réfère aux études qui, depuis les années 1960, a considéré la ville comme un paysage, telles *Townscape*

²⁶ ADUAG, *Etude du centre ancien*, Rapport sous la direction de A. Chalcou, J.P. Brunetti, avec O. Sonina pour les dessins, février 1987.

²⁷ « ...depuis plusieurs années à un mouvement de réinvestissement des quartiers anciens, amorcé sous l'impulsion de théoriciens tels que Lynch, Durand, Antunes et bien d'autres », ADUAG, *Etude du centre ancien*, cit., p. 1.

²⁸ ADUAG, *Etude du centre ancien*, cit., p. 13

de Gordon Cullen, et *L'image de la ville* de Kenin Lynch²⁹.

Ensuite l'Etude procède à l'analyse du patrimoine du centre-ville, du patrimoine architectural reconnu, au patrimoine urbain formant les différents tissus urbains présents. Cette reconnaissance de la valeur urbaine des constructions ordinaires dans la constitution du cadre bâti et comme témoignage de son évolution constitue un élément d'innovation dans le contexte de la planification urbaine au Moule³⁰. Cette approche conduit à deux types d'action. D'une part, celle qui concerne le patrimoine architectural, c'est-à-dire les « *constructions anciennes avec un caractère architectural affirmé, et (...) la réhabilitation de certaines ruines présentant de notables qualités architecturales* »³¹.

D'autre part, le patrimoine urbain, constitué par les lieux publics (de la place centrale à celle du cimetière, de l'ancien port au littoral urbain à l'Ouest)³², pour lesquels l'Etude propose des suggestions d'aménagement. Outre les propositions pour les lieux centraux du Moule, l'intérêt des auteurs concerne les lieux qui ont le plus d'influence sur la fréquentation touristique, comme le littoral urbain à l'Ouest, et le port de pêche et de plaisance à l'embouchure du fleuve Audouin. La définition des surfaces horizontales pour les promeneurs, l'installation des rampes entre les niveaux de la rive et de la ville, la construction de murs de soutènement, et la valorisation des restes archéologiques constituent autant de choix architecturaux à l'origine des « suggestions d'aménagement » proposées.

L'ouragan Hugo en 1989 changera les conditions du développement économique et urbain du Moule, et aussi la place accordée au tourisme, dont les perspectives seront l'objet de dispositifs de gestion urbaine établis par la suite par les autorités communales. Cela constitue une autre phase de recherche pour laquelle sera nécessaire la consultation d'autres sources documentaires aux archives communales et nationales.

²⁹ Gordon Cullen, *Townscape*, London, The Architectural Press, 1961, et Kevin Lynch, *The Image of the city*, Cambridge (Mass.), The MIT Press, 1960, trad. fr. *L'image de la Cité*, Paris, Dunod, 1960. Ce dernier est explicitement cité dans l'Etude, cf. p. 1.

³⁰ Cf. ADUAG, *Etude du centre ancien*, cit., p. 20 et suiv.

³¹ Ivi, p. 20.

³² Ivi, p. 32.



La démarche de travail

Opportunité

Pour la troisième année consécutive, des étudiants de l'ENSA Normandie se sont penchés le temps d'un semestre de projet sur une situation ultramarine et ont bénéficié de l'opportunité exceptionnelle de découvrir l'île de la Guadeloupe.

Un déplacement sur place, pendant deux semaines leur a permis d'effectuer un « pas de côté », très profitable pédagogiquement, et de questionner ou de remettre en cause certaines idées préconçues ou certains automatismes de projet.

Des recherches préparatoires

Le travail exploratoire réalisé par les étudiants et étudiantes de l'ENSA Normandie, a débuté avant même le départ pour la Guadeloupe.

Ceux-ci n'avaient au départ qu'une connaissance approximative de l'île ou de l'arc Caribéen. Depuis l'École, ils ont donc lancé une série de recherches thématiques compilées dans un livret dont nous restituons ici quelques planches.

Un atelier insulaire

Le séjour sur place correspond au temps de la découverte et de l'analyse qui sont réalisées de façon collective et qui donnent lieu à une première restitution sur place.

Plusieurs parcours ont ainsi été définis afin d'explorer la commune de façon thématique. Ces itinéraires « prétextes » ont permis d'identifier des enjeux et des thèmes de réflexion ainsi que des situations potentielles de projet.

Selon le souhait de la municipalité, les étudiants ont également rencontré les agents municipaux en charge des questions urbaines.

De façon intuitive et rapide, les étudiants ont ensuite fabriqués les documents nécessaires au partage de premières questions ou de premières pistes. Une présentation finale à destination des élus a conclu le séjour.

A partir d'un regard large et en mobilisant tous les outils de représentation à leur disposition ils ont ainsi pu questionner aussi bien la structure territoriale insulaire, les dispositifs urbains spécifiques ou les architectures locales.













A l'échelle d'un territoire insulaire aux ressources limitées, le long d'un littoral soumis à des contraintes et des risques croissants, les étudiants ont appréhendé un territoire de projet inconnu et croisé une population nouvelle, partageant pour quelques jours ses expériences et ses histoires spécifiques.

Les travaux préparatoires

Les aménagements de la Mémoire

En Guadeloupe, le visiteur est confronté régulièrement à la question de la mémoire et à celle du passé esclavagiste. Les étudiants ont répertorié et classé des « aménagements de la mémoire » qu'ils ont comparés à des dispositifs érigés dans d'autres contextes.

Répertoire des dispositifs symboliques commémoratifs

-  **LE CADRAGE** Fenêtre, ouverture, faille
-  **LA MULTITUDE FIGURÉE**
-  **L'ÉCRITURE** Nom, prière, histoire
-  **L'ASCENSION - LA DESCENTE** Rampe, escaliers
-  **LE PARCOURS** Itinéraire, progression, séquence
-  **LA PORTE** Arche, porte, passage
-  **LE BLOC** Massivité, opacité
-  **LA VÉGÉTATION** Arbre, racine, feuille
-  **LA LUMIÈRE** Flamme, étoile, ampoule
-  **LA COURBE** Anneau, spirale, arc de cercle
-  **LE TRIANGLE** Pyramide, triangle, étoile
-  **LE PHARE** signal, lumière

Se souvenir par une construction nouvelle



Mémorial ACTe, Pointe-à-Pître, Agence BMC et Atelier Doré/Marton, 2015

Se souvenir par une construction ancienne



Habitation Beausoleil, Saint-Claude Basse-Terre, XVIIe siècle

Se souvenir par un paysage



Cimetière d'esclaves de l'anse Sainte-Marguerite, Le Moule

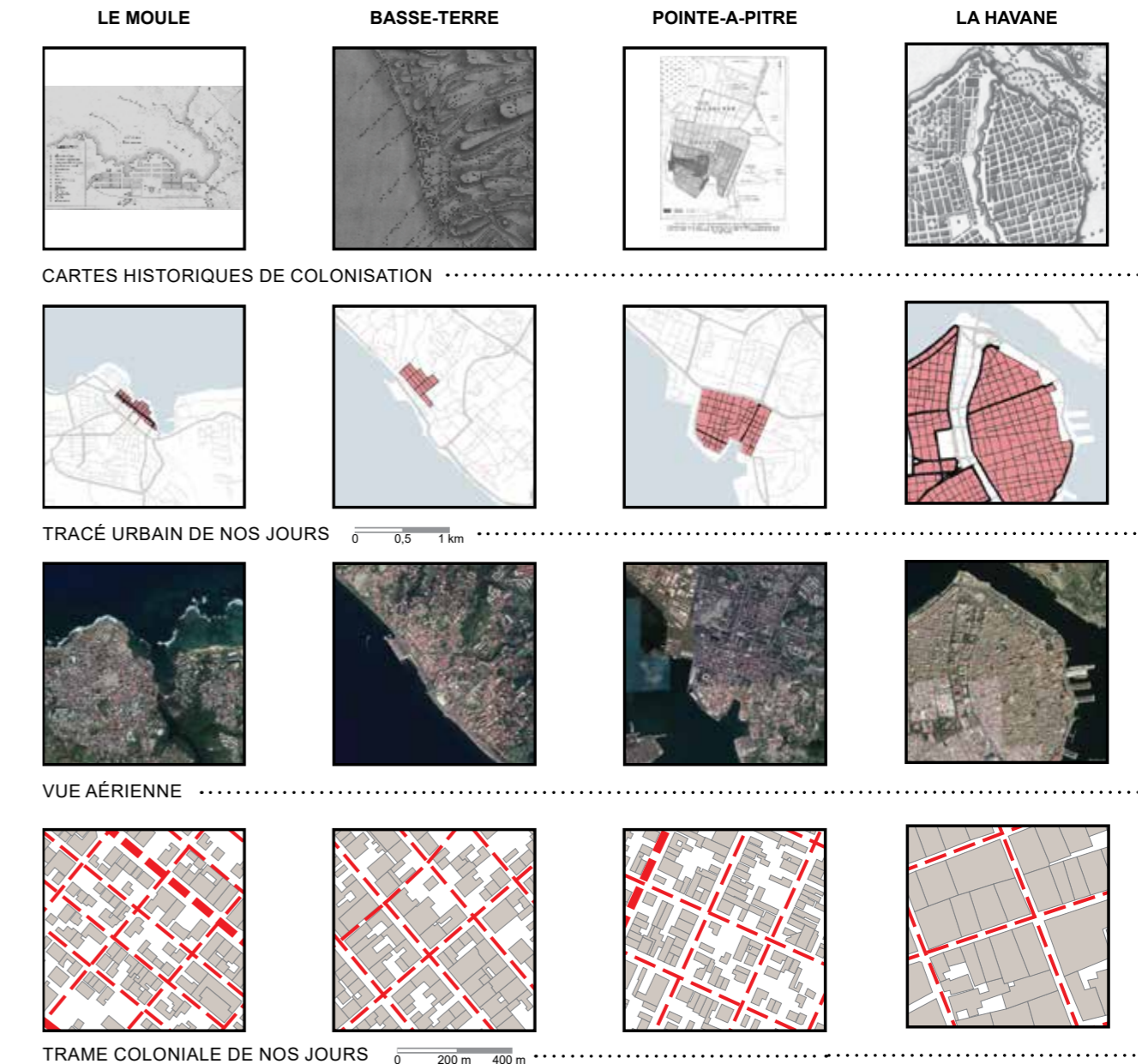
Se souvenir par un monument



Escaliers et monuments à l'abolition de l'esclavage, Petit Canal, 1994

Les trames du nouveau monde

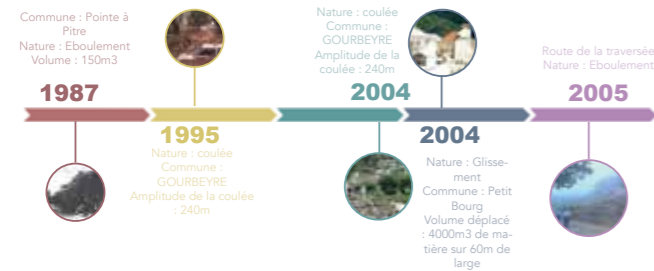
La « Loi des Indes », promulguée par Philippe II d'Espagne en 1573 a imposé un modèle urbain unique aux villes fondées sous domination espagnole dans le nouveau monde. Basé sur le modèle des Bastides Françaises, ce système est à l'origine de la plupart des villes portuaires des Caraïbes. Un travail comparatif a permis de situer le « damier colonial » du Moule parmi ses pairs.



Risques et architecture

Comme toutes les îles de l'Arc Caraïbes, la Guadeloupe possède une origine volcanique. Grande Terre et Basse-Terre sont ainsi deux volcans (l'un ancien et érodé et l'autre toujours actif) nés aux confins de deux plaques tectoniques. Dans cette zone de subduction les risques sont multiples et imprévisibles. La proximité de l'équateur induit également des risques liés à des phénomènes cycloniques violents.

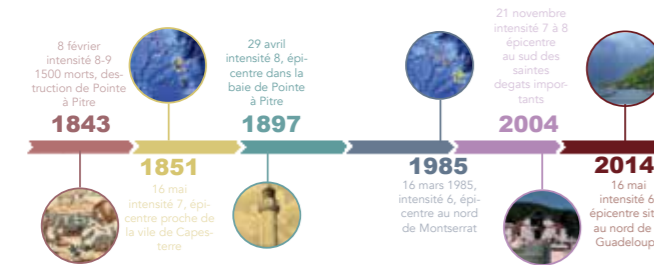
Risques mouvement de terrain



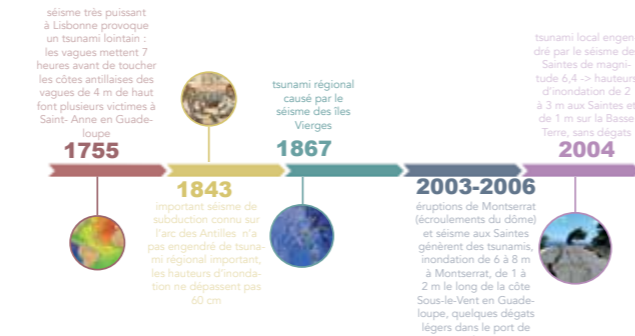
Risques d'inondation



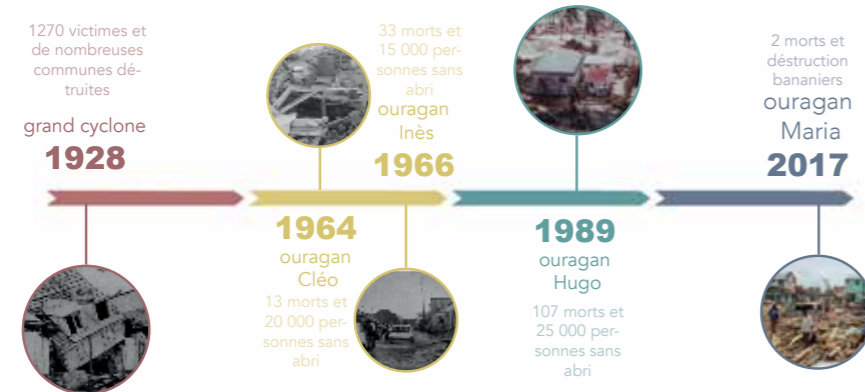
Risques sismiques



Risques de tsunami



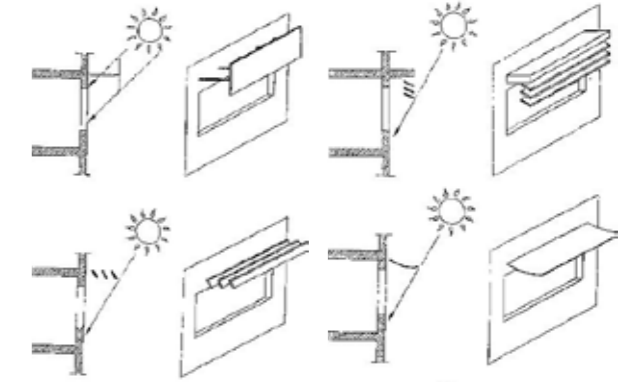
Risques cycloniques



Environnement et architecture

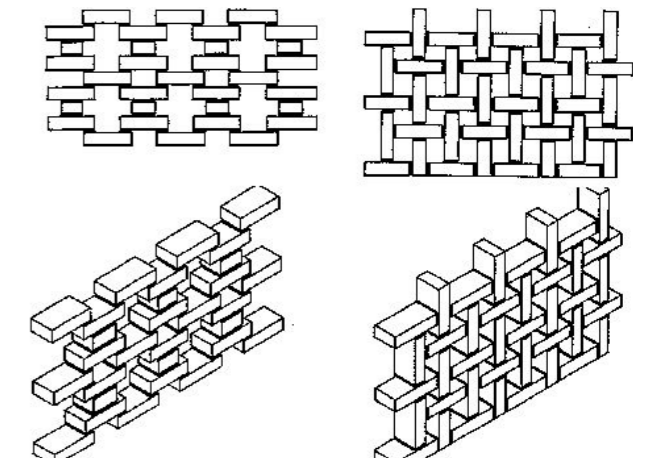
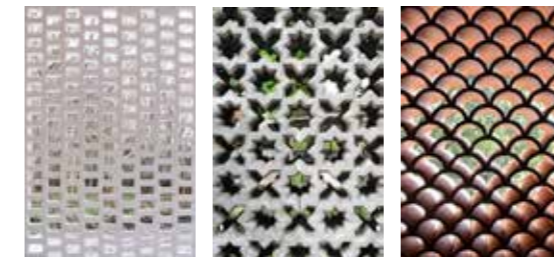
Dispositif architectural pour capter les rayons du soleil: Le brise-soleil

En climat chaud/humide les ouvertures doivent être ombrées par des dispositifs extérieurs en porte-à-faux pour empêcher l'apport direct de la lumière à l'intérieur. Ces dispositifs peuvent aussi permettre d'empêcher le surchauffage des murs extérieurs ce qui ensuite amènera à chauffer l'ensemble du bâtiment.



Dispositif architectural pour faciliter la ventilation: Le claustra

Les murs et parois intérieurs doivent être pensés dans l'objectif de favoriser la circulation de l'air à l'intérieur du bâtiment. Dans le cas de l'architecture en climat chaud/humide il est primordial de minimiser les séparations entre les pièces pour permettre une meilleure ventilation. Le claustra, qui est un dispositif creux, peut être utilisé à la fois pour les façades extérieures que pour les murs intérieurs et ainsi améliorer le flux de l'air à l'intérieur.



Workshop, parcours et portraits

La première semaine du workshop est organisée de manière à permettre aux étudiants à se familiariser avec un territoire et une société nouvelle. Les étudiants prennent le temps d'arpenter la ville du Moule et sont invités à la photographier et à la dessiner.

Les proximités évidentes entre la Métropole et la Guadeloupe (la langue, l'histoire commune ou la structure administrative) pourraient leur faire croire un moment qu'ils interviennent « en territoire connu ». Les entretiens leur permettent ensuite de sonder la profondeur et certaines des particularités de la société Guadeloupéenne.

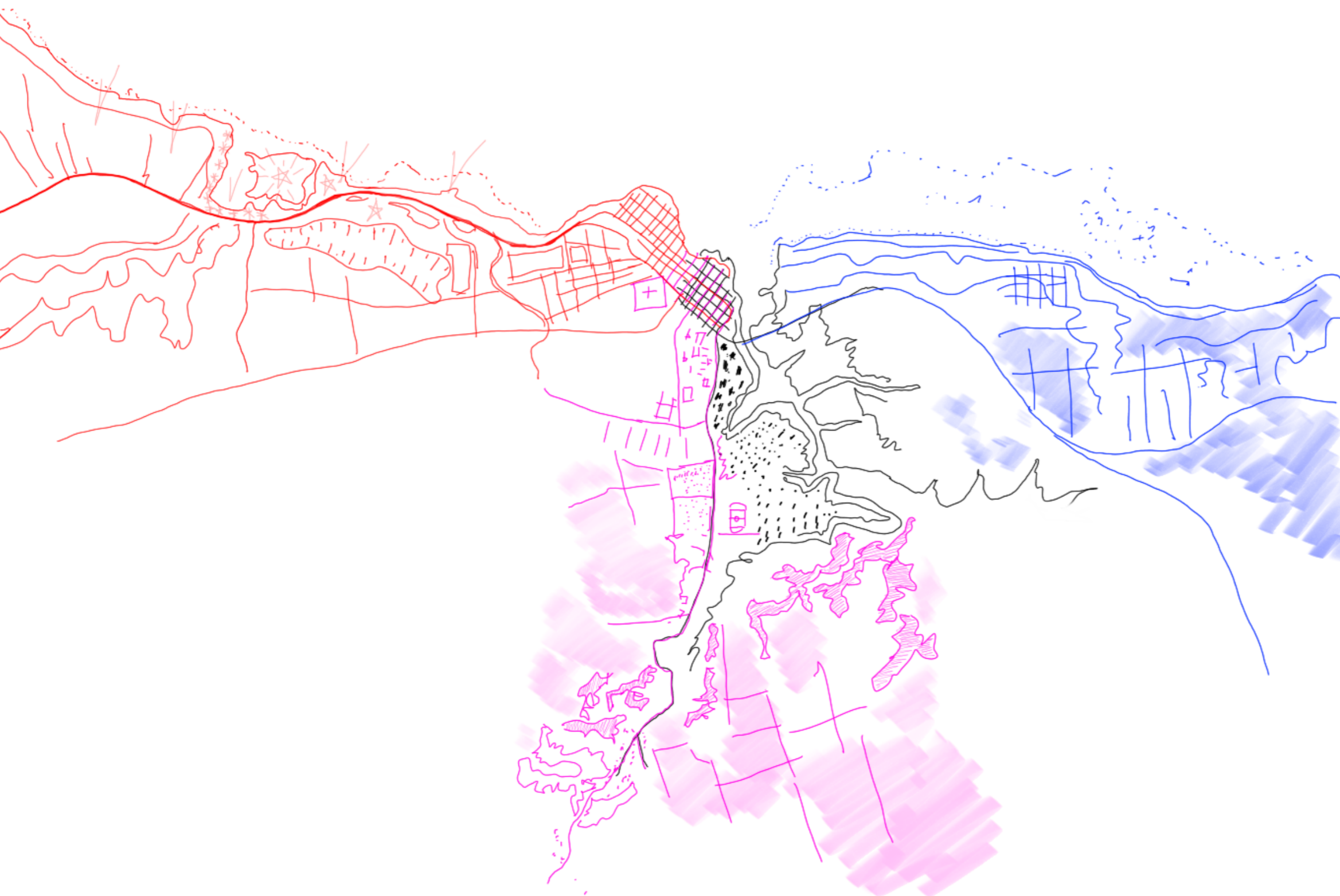
Ces « explorations sociales », qui utilisent d'avantage les outils de l'architecture que les méthodes de la sociologie, ouvrent sur la découverte de nouveaux modes d'habiter, d'autres structures socio-économiques, des espoirs comme des inquiétudes locales.

Discussions, visites et croquis, permettent de faire émerger des problématiques nouvelles, grâce aux informations matérielles ou immatérielles glanées.

Les étudiants constituent un « verbatim », un recueil de propos éclairant les aspirations, les attentes ou les souhaits de la population.

En quelques mots, c'est parfois un enjeu urbain très important qui peut être énoncé.

Plusieurs parcours ont été définis en amont préfigurant les projet à venir. Dans le temps cours du workshop, les équipes ont formulé quelques scénarios agissant comme autant de caricatures révélatrices.





« J'ai une vue sur la mangrove mais je n'ai pas le temps de la parcourir. »



« Mon quartier est un petit coin de paradis à condition que ça ne change pas »



« J'aimerais bien une maison écologique, antisismique et anticyclonique »



« J'ai fait construire ma maison en bois avec un toit créole. »



« Il faut que ce soit propre pour les touristes »



« Je ne pourrais pas partir, on est trop bien au Moule. »



« Les ménagements que la ville a faits sont très biens. Avant il n'y avait rien. »





Une entrée de ville spectaculaire

Noémie Cerra, Camille Gatineauc Charlotte Lecoq, Morgan Menu

La route qui relie le Moule à Pointe-à-Pitre longe le littoral dans la partie ouest de la ville. Cette « entrée » relie de grands équipements (collège, lycée), un boulevard routier longé d'une promenade, un spot de surf et une presqu'île où sera bientôt livré un important projet touristique. Le trajet croise en outre plusieurs éléments géographiques, un morne et une rivière, une baie et une mangrove. Ces deux systèmes, paysager et naturel, ne se croisent pas.

L'ambition exprimée ici vise à renforcer l'aspect « spectaculaire » de la séquence d'entrée en tissant un système paysager praticable apte à élargir les parcours.



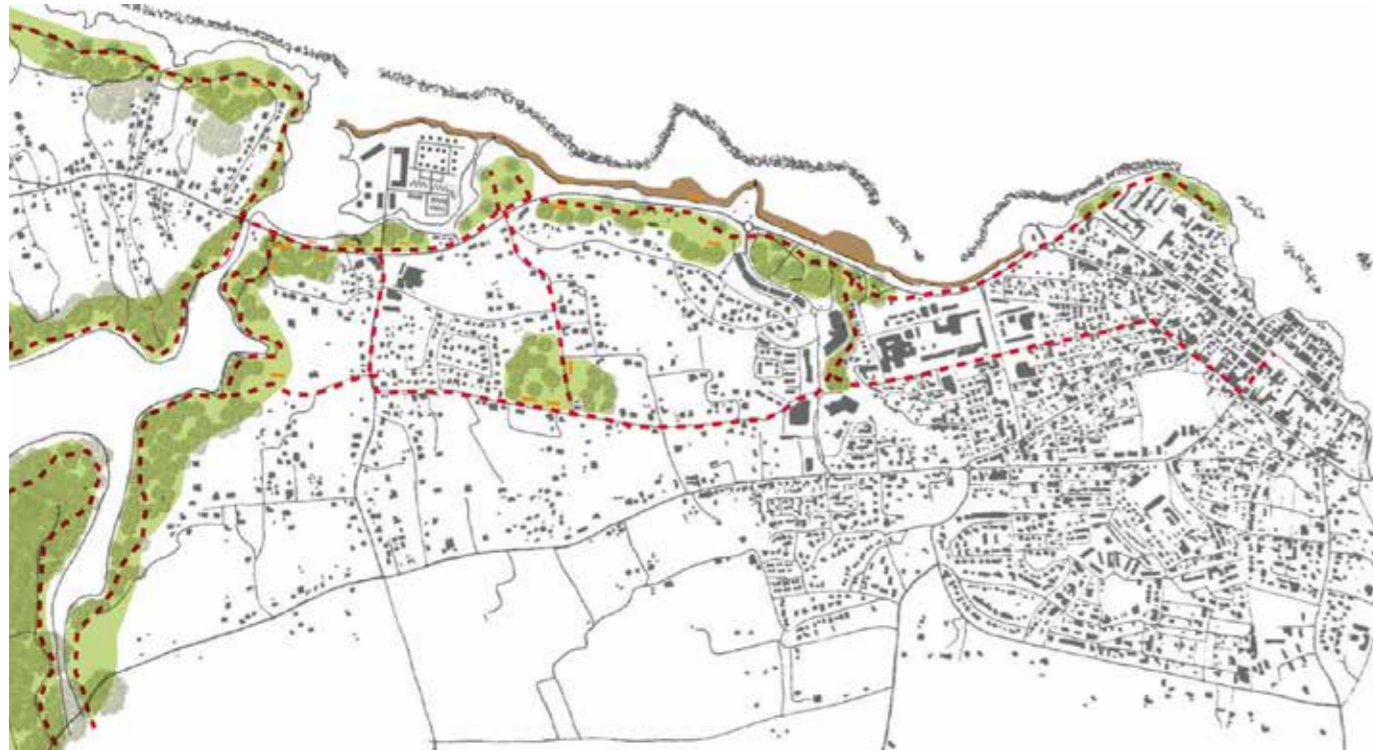
La ville savoureuse

Alexis Amiot, Benjamin André, Maryse Bouyeure, Pauline Dumesnil, Solène Mallevays

La terre guadeloupéenne est riche et extrêmement productive. Cette fertilité se constate dans la profusion végétale qui semble jaillir de tout côté. Cette richesse a été utilisée pour des monocultures intensives mais aussi de façon nourricière dans d'innombrables exploitations vivrières familiales. Même si la pratique a tendance à régresser, de nombreux guadeloupéens cultivent et élèvent à petite échelle.

L'idée est ici d'énoncer des futurs agricoles possibles, productifs, extensifs ou expérimentaux, en questionnant leurs conséquences sociales, territoriales et urbaines.

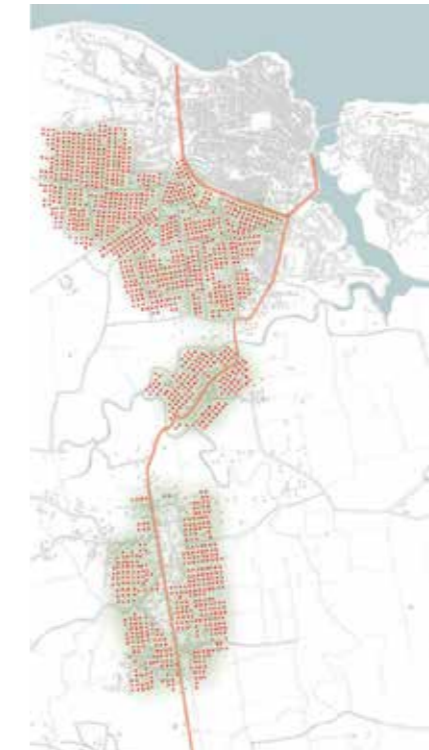
- Une auto-suffisance alimentaire est-elle possible ?
- Et si tout le monde était agriculteur et que la micro-agriculture devenait la règle ?
- Et si le Moule travaillait à un modèle pour l'agriculture et l'habitat ? Vers une autosuffisance alimentaire ?



L'agriculture intensive



La micro-agriculture



Le territoire démonstrateur

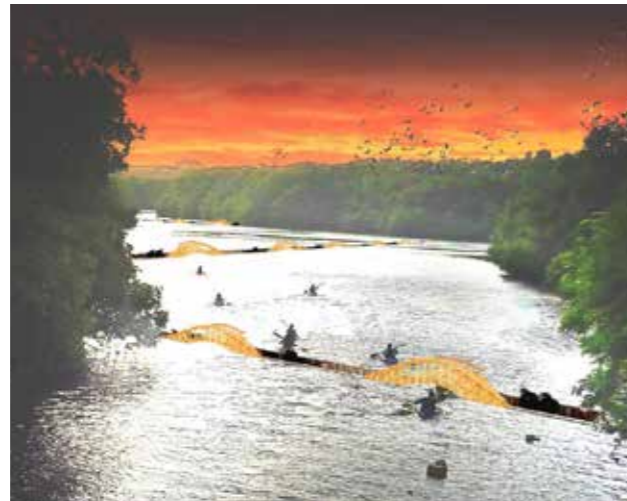


La mangrove du Moule

Cardona Maria Alejandra, Kyarrah-Mia Celestin, Aurore Drancourt, Nail Jebbour

Un groupe d'étudiants s'est intéressé cette année de près au système des mangroves tropicales. Ils ont arpenté la mangrove du Moule mais également visité la Maison de la Mangrove dans la ville des Abymes ou encore les aménagements réalisés dans le même espace du côté de Port-Louis. Par leurs explorations ils ont su identifier et décrire le système végétal et hydraulique très particulier ainsi que comparer les différentes attitudes possibles dans la gestion territoriale de ces éco-systèmes.

- La Mangrove est-elle un ressource touristique et quel type d'expérience proposer lors de sa visite ?
- La Mangrove, et surtout sa rive, constituent-elles des réserves foncières ? Son avenir est-il résidentiel ?
- La torpeur méditative, et presque spirituelle, qui prend souvent le visiteur invite-t-elle à considérer cet espace comme un patrimoine ?



Un territoire épais et sous tension

Jeanne Le Gall, Alice Pigeon, Robin Pruneau, Bastien Vacandard

La commune du Moule a connu ses 30 dernières années un très important phénomène d'étalement. La zone littorale est ainsi particulièrement recherchée et des ensembles résidentiels se développent par grappe. Comment considérer cette «ville diffuse» déjà présente ? Comment la structurer, la relier et l'ouvrir sur le paysage, comment l'équiper ? Comment dans le même temps questionner cette logique qui détruit par le nombre les qualités du territoire ? Les scénarios visent ici à énoncer le pire pour préparer le meilleur.

Scénario libéral : Et si on laissait toute la côte se construire ?



Scénario dirigiste : Un littoral patrimonialisé et des polarités confortées ?



Scénario symbiose : Et si on organisait les contacts entre ville et nature ?





Les projets

Une fois le workshop terminé, les étudiants sont rentrés en Normandie et ont entrepris de développer leurs projets.

Inscrits dans le champ pédagogique de la « Ville et des Territoires », leur objectif était de fonder des propositions architecturales à partir de principes programmatiques abordés selon le prisme de la grande échelle. Plusieurs types de questions ont été posées qui tentaient de concilier les dynamiques existantes avec les contraintes identifiées ou de tirer partie d'une compréhension personnelle d'une situation pour proposer une aventure programmatique et spatiale nouvelle.

Dans les différents projets, plusieurs fils conducteurs communs ont pu être considérés :

Paysage et enracinement

A l'ouest de la ville, la réflexion a porté sur l'extension du spectre des circulations, la programmation de cette entrée de ville et sur une proposition d'aménagements paysagers, de la mer jusqu'au projet de cimetière, dans une réflexion plus large sur le rapport d'une société à sa terre.

La « boucle Mangrove »

Tenter de faire le tour de la Mangrove du Moule c'est révéler un espace immense et divers où le temps long de l'agriculture se conjugue au silence d'une nature inaccessible aussi bien qu'à la friche ou à la décharge. Comment révéler, protéger et aménager cet espace et comment structurer ses franges ?

La couronne maraîchère et habitée du Moule

Même si elle a fait l'objet de projet d'ensemble il y a plus de 30 ans, la rocade du Moule n'a que partiellement été aménagée. A la congestion d'un centre traversé par un important trafic s'ajoute le manque de cohérence des franges : entre une ceinture verte presque présente et un étalement toujours en cours. Il y a-t-il ici la possibilité d'un projet d'ensemble qui comporte également une réflexion sur les usages agricoles ?

Ville diffuse

A partir d'une lecture fine du littoral Est de la commune et une compréhension du phénomène d'urbanisation diffuse et lente qu'elle connaît est-il possible de structurer les développements autour de noyaux urbains ?



« Relier le paysage du littoral à celui de la campagne à travers un parcours vert à la fois culturel et touristique qui s'appuie sur l'histoire locale. Les aménagements mettent en scène les dynamiques de l'exil et de l'enracinement en Guadeloupe. »



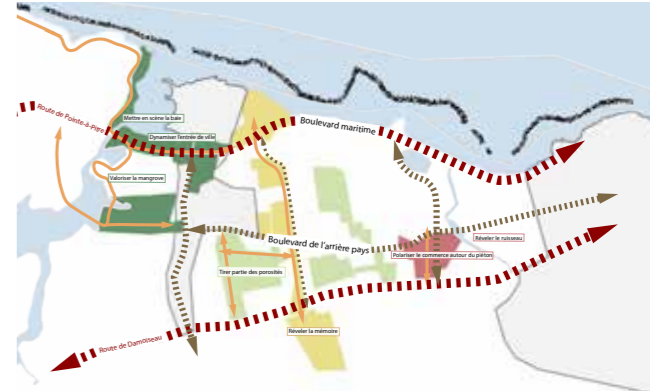
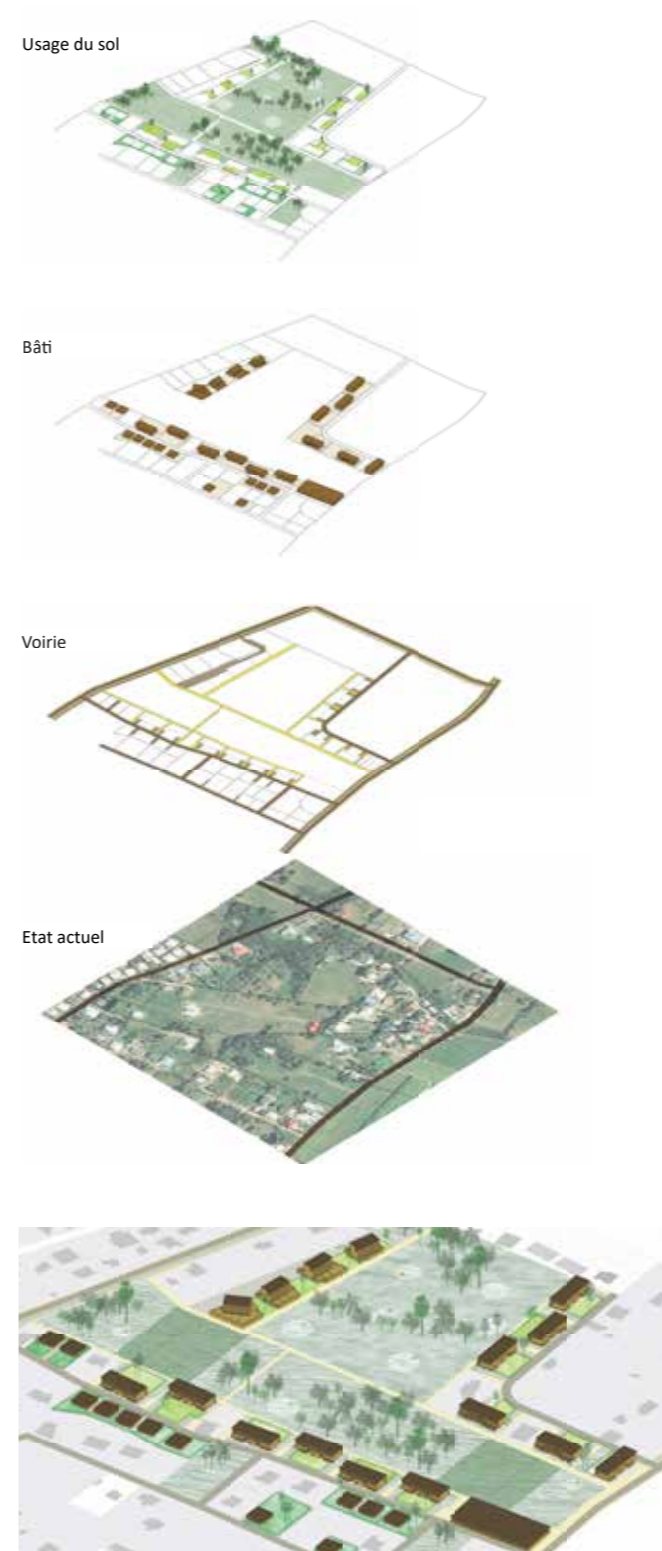
Jardin - Mémorial



Jardin des cases d'esclaves et restaurant



Habitats intermédiaires



LA RENCONTRE ENTRE DEUX LIGNES

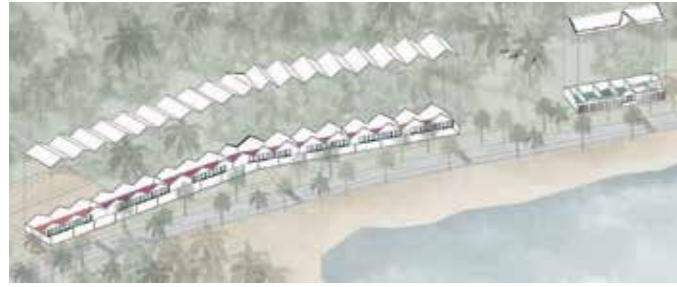
Noémie Cerra, Camille Gatineau, Charlotte Lecoq, Morgan Menu

L'entrée Ouest de la ville du Moule se fait au travers d'une séquence de paysages majeurs et d'équipements structurants. C'est par leur mise en pratique que le spectacle commence. Ce territoire se constitue de deux polarités : le centre-ville ancien, et le Royal Key. L'entre-deux-pôles est ponctué de prairies intra-urbaines. La séquence d'entrée se concentre le long du boulevard maritime, délaissant l'arrière-pays, constitué de paysages divers, et donc potentiellement spectaculaire. Ce territoire, parasité par la voiture, est difficilement praticable à pied. L'enjeu est, ici, de connecter les polarités et les paysages exceptionnels autour de l'entrée de ville et d'un boulevard de l'arrière-pays.

Compléter les spectacles déjà existants. Les intentions premières sont de venir pratiquer les paysages aquatiques en restructurant les zones commerciales à proximité. Ensuite, il s'agit de dévoiler le paysage agricole en développant des activités touristiques.

Relier les séquences. L'articulation des spectacles se fait par la redéfinition du système viaire. Des infrastructures se fabriquent, se connectent, en donnant une place plus importante au piéton tout en réorganisant l'espace dédié à la voiture. Ensuite, le réseau d'espace public est renforcé. Enfin, pour animer ces nouvelles trames, de nouveaux parcours se mettent en place : commerciaux, culturels et touristiques.

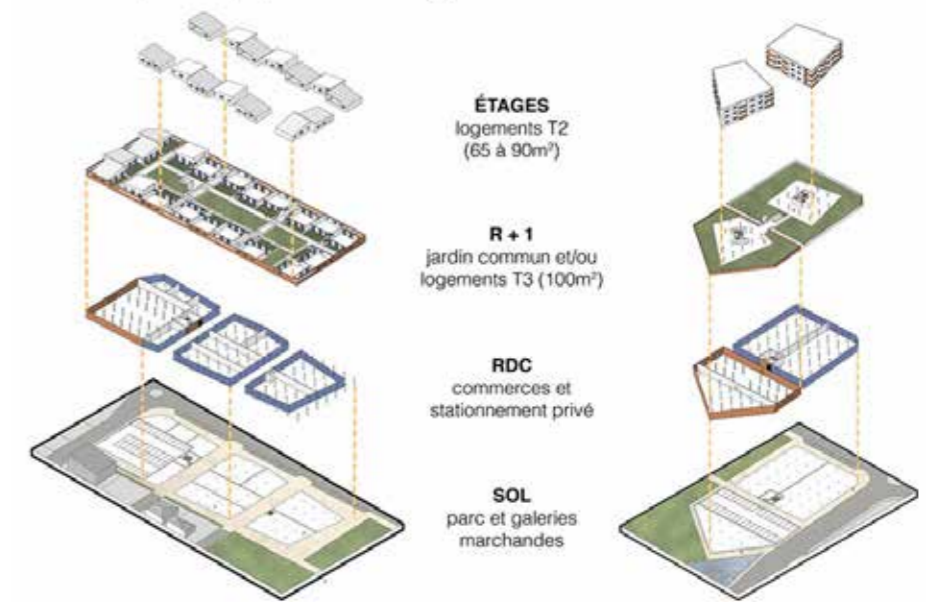
Révéler les paysages. Le spectacle du paysage, réservé au bord de mer, est développé dans l'arrière-pays autour des prairies-urbaines et par la révélation des cours d'eau.



« Accentuer le tourisme, apporter un cadre commerçant plus agréable, tout en mettant en valeur le paysage maritime remarquable. »



La densité par la superposition



« La place du carnaval, un lien nouveau autour de parcours commerciaux et festifs »





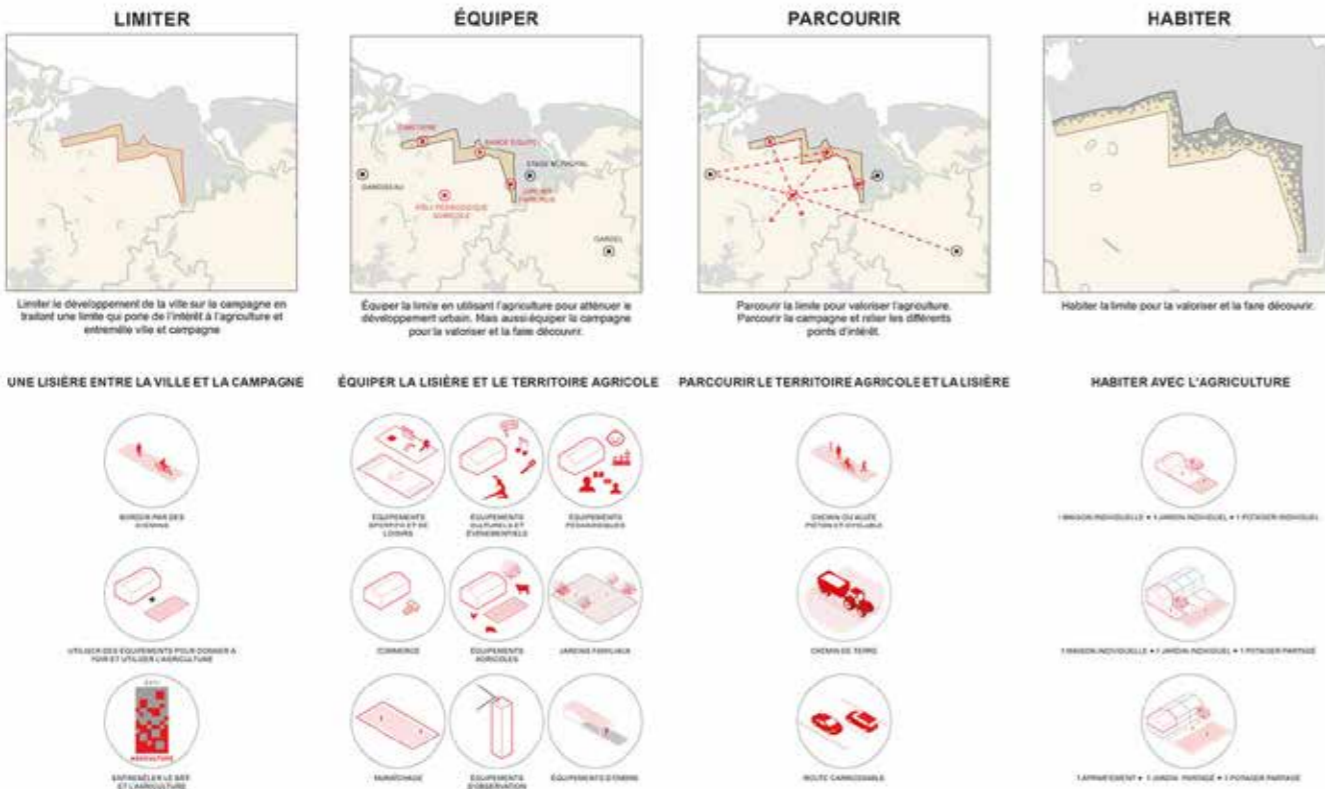
LA RENCONTRE ENTRE DEUX LIGNES

Alexis Amiot, Benjamin André, Maryse Bouyeure, Pauline Dumesnil, Solène Mallevays

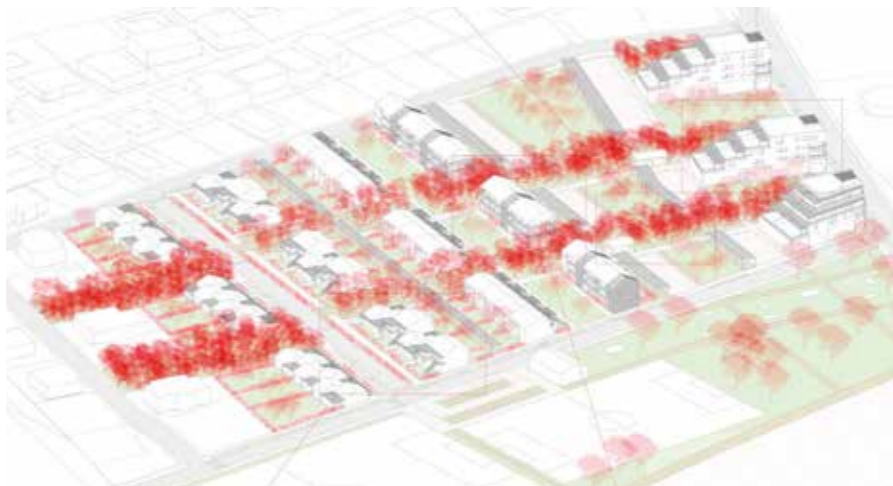
Entre la ville quadrillée du Moule et sa campagne habitée, une limite existe, marquée par une route, un chemin ou une densité bâtie différente : d'une part, la trame urbaine dense et orthogonale du centre-ville, et d'autre part, la trame agricole vaste et ordonnée, héritée des plantations coloniales, s'est subdivisée au cours du temps, s'adaptant à l'évolution des pratiques agricoles et des modes d'habitat. Aujourd'hui entre ces deux milieux, un habitat diffus et spontané s'est mis en place par des divisions successives de parcelles agricoles et par des constructions isolées dans la campagne. Des hameaux se sont développés aux bords des grands axes de circulations et des parcelles agricoles sont subdivisées, des lotissements se construisent, réduisant petit à petit le patrimoine agricole de la commune.

Le credo commun est bien résumé par la phrase de M. Charin « C'est délicieux d'habiter la campagne ».

En partant du constat que la ville dense et la campagne cultivée et habitée sont séparées par une limite fine et fragile, notre projet vise à définir une lisière entre ces deux milieux, lui donnant ainsi une épaisseur tangible. Ainsi le projet propose de combiner les qualités de la ville et de la campagne. Il offre un modèle alternatif à l'expansion urbaine et au développement touristique du littoral. La lisière devient une forme d'introduction au territoire agricole, la polarité pédagogique révélant toute la richesse qui le compose.



« La cité jardin créole, la lisière comme une trame végétale habitée »

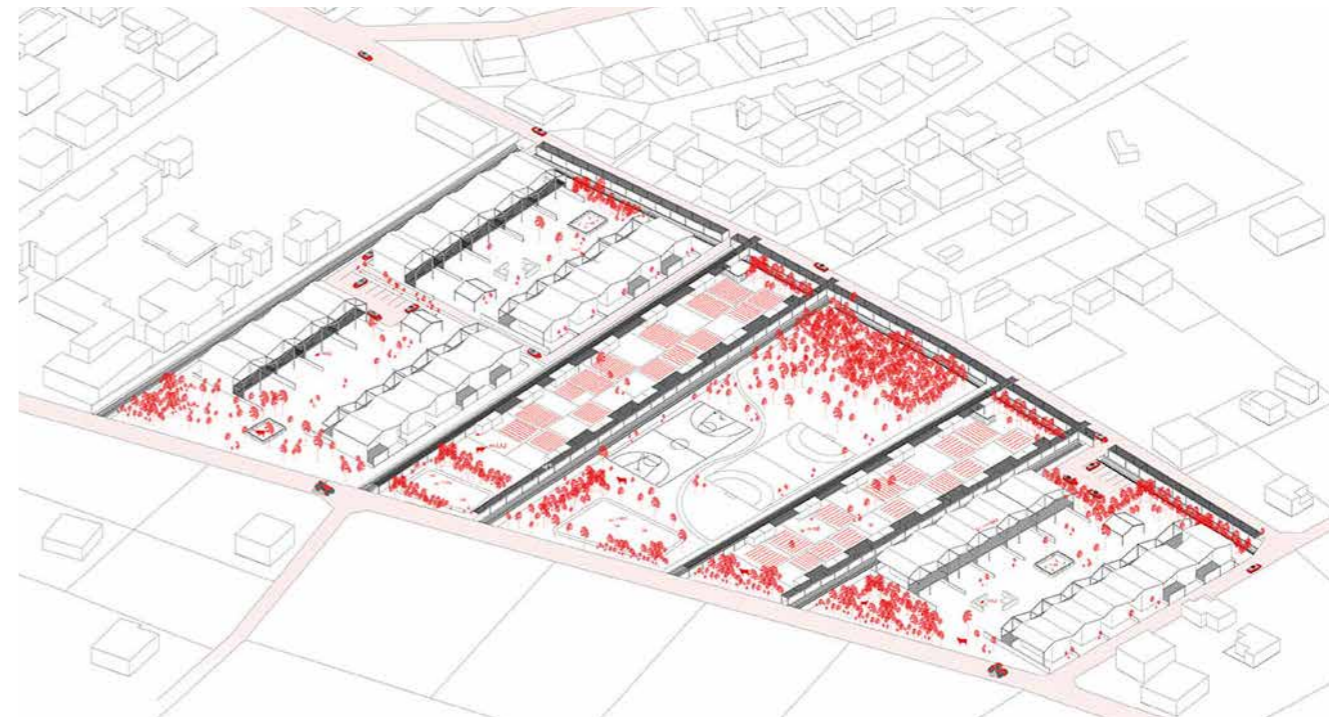


« Tisser un lien entre la ville savoureuse et la campagne délicieuse »



« Proposer une lisière urbaine épaisse où s'entrelace équipements, logements et agriculture. »

« Créer plusieurs types d'habitat qui favorisent le retour à la culture du sol »





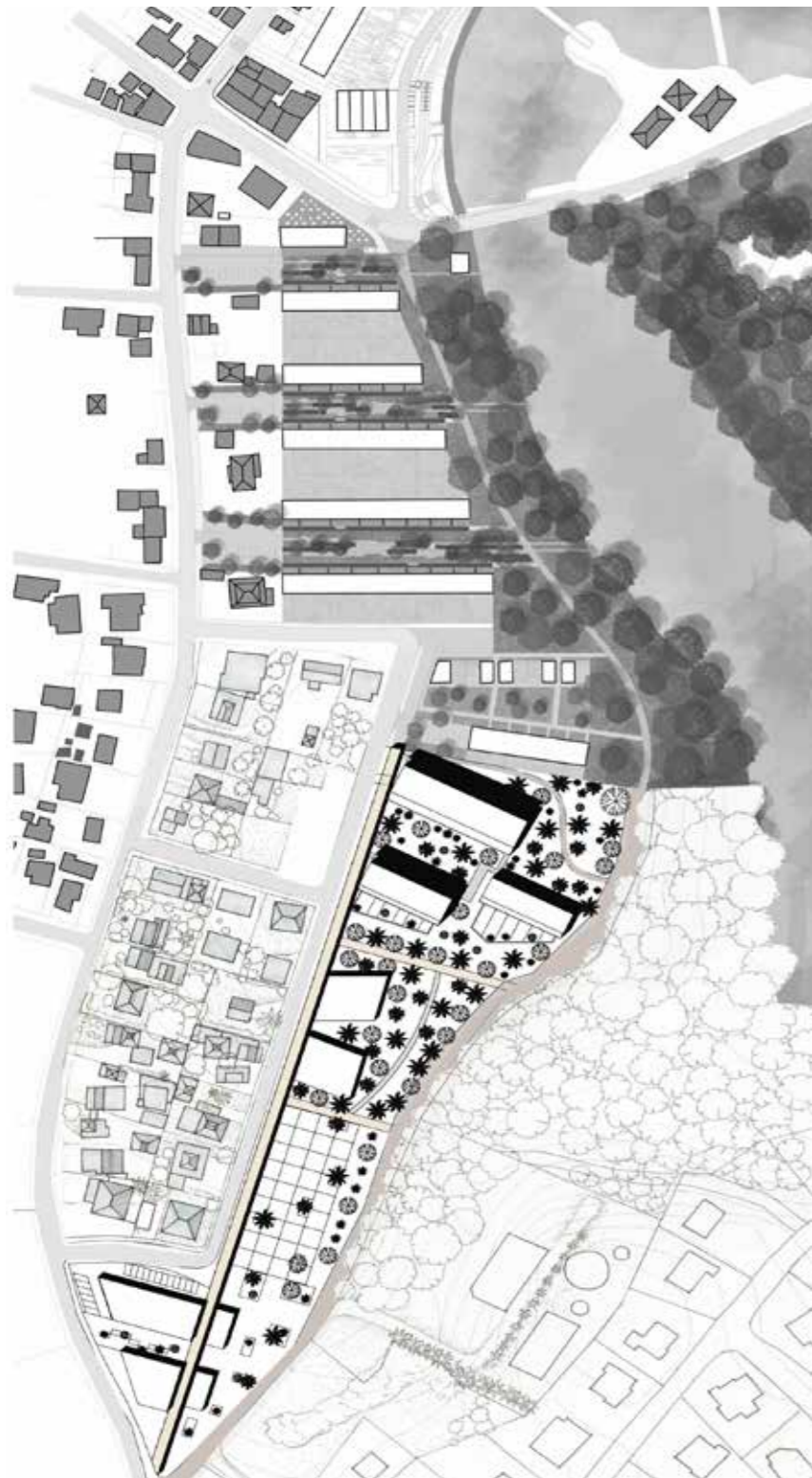
LA MANGROVE DU MOULE

Cardona Maria Alejandra, Kyarah-Mia Celestin, Aurore Drancourt,
Naïl Jebbour

Au Moule, la mangrove s'étend le long des ravines et de la rivière via des corridors paysagers qui s'étendent jusqu'aux campagnes. Connu par son passé négatif d'ancienne décharge publique, cet espace de nature laissé à l'état sauvage est au centre du paysage urbain. Une partie de la mangrove est aujourd'hui habitée sans que cet espace soit véritablement connu des habitants. En effet, aucun espace public ou équipement n'y est présent.

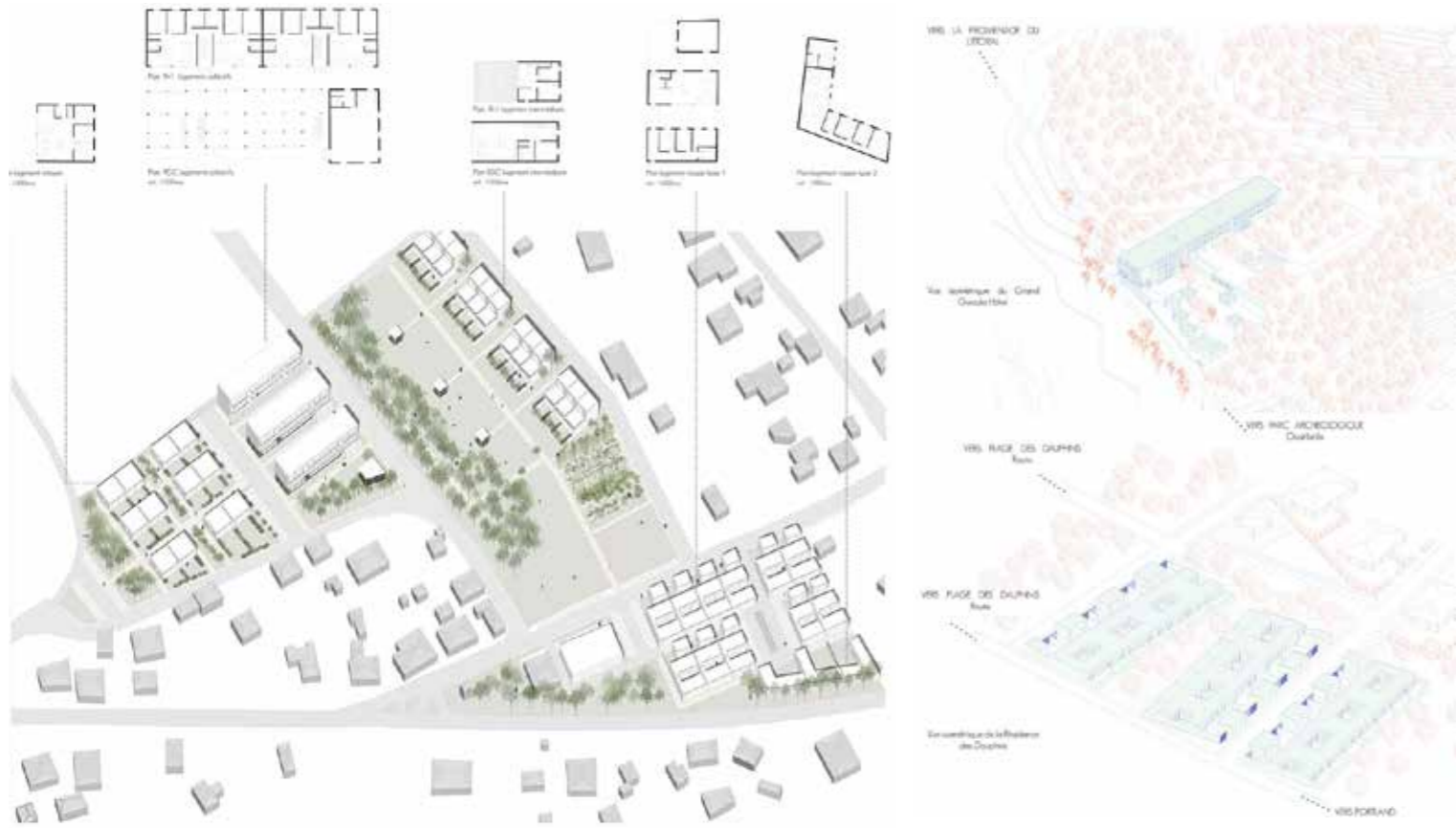
Les bords de la mangrove sont porteurs de situations à enjeux : le premier est le bord urbanisé, le deuxième est le bord aménagé et le dernier est le bord sanctuarisé.

Notre projet se décline en différentes stratégies d'aménagement selon les bords en tenant compte de la proximité du centre-ville. Ce projet d'aménagement illustré dans le plan guide est le résultat de réflexions menées sur deux rives en particulier : celle de la mangrove urbanisée et celle de la mangrove aménagée. Le site de projet de la mangrove urbanisée, retourne la situation d'arrière-ville délaissé en proposant une nouvelle façade. De par sa localisation, il offre également une certaine proximité physique et visuelle avec la mangrove. Situé entre le port et la mangrove, ce site est le point d'entrée idéal vers le possible aménagement d'un parc de la mangrove.

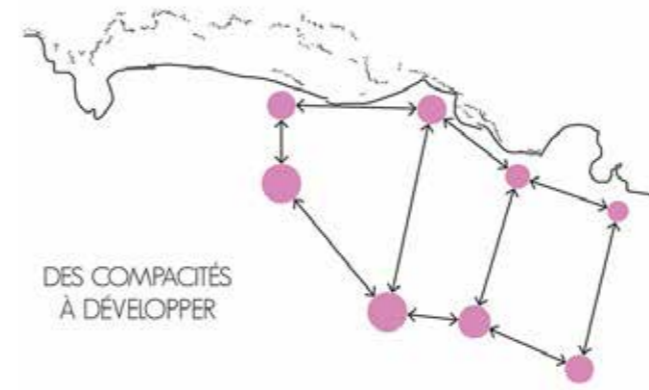


« Un parcours urbain et végétal : ligne directrice sur laquelle viennent s'attacher la mangrove »



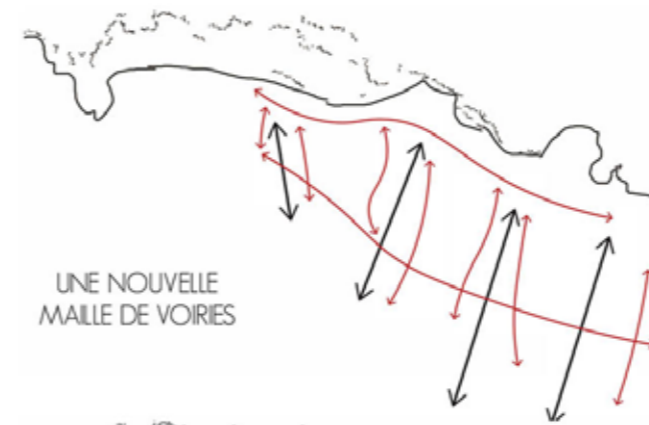


« Du hameau traversé à la polarité moyenne »



UN PAYSAGE ÉPAIS

Jeanne Le Gall, Alice Pigeon, Robin Pruneau, Bastien Vacandard



Le littoral moulien est composé de plusieurs épaisseurs caractérisées par la végétation, la géologie, les implantations urbaines, mais aussi par les manières de s'y déplacer ou de l'arpenter. La façade maritime, marquée par le chemin du littoral qui longe la côte, se démarque de l'arrière paysage.

La nationale 5 agit comme la limite de cette épaisseur littorale avec un jeu de tension entre celle-ci et la côte. La route départementale qui débute au carrefour de Portland permet également de parcourir cette épaisseur parallèlement au trait de côte. C'est pourquoi la mise en place de nouvelles voiries carrossables permet de densifier transversalement l'ensemble, créant ainsi une maille, complétée par un ensemble de voies douces qui relient les différentes compactés identifiées. Ces dernières sont alors des zones potentielles de projet.



La démarche d'aménagement du territoire a pour objectif de densifier ces compactés et de renforcer la place du vide et de la nature plutôt que celle de la densité bâtie, dans une logique de structuration territoriale plus durable, en canalisant le futur développement urbain. Elle permettra donc de laisser place à de véritables corridors écologiques, non seulement dans la longueur mais aussi dans l'épaisseur du littoral. De cette manière, il est possible d'organiser les contacts entre ville et nature tout en favorisant la perméabilité des sols.



Calendrier

Septembre 2018

Lancement de l'Atelier

13 au 27 Octobre 2018

Workshop dans la commune du Moule

Vendredi 26 Octobre 2018

Présentation intermédiaire des résultats du Workshop

Novembre 2018 / Janvier 2019

Poursuite des études en atelier

30 janvier 2019

La présentation finale des projets par les étudiants a eu lieu à l'ENSA Normandie.

Le jury final était composé des enseignants ainsi que de personnalités extérieures.

Remerciements

Cette aventure n'aurait pu avoir lieu sans une série de rencontres. Celles-ci ont eu lieu entre les étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie à Rouen et l'île de la Guadeloupe, la ville du Moule, ses représentants et ses habitants.

Nous, enseignants et responsable de l'ENSA Normandie, souhaitons remercier la ville du Moule et les autorités administratives de la Guadeloupe pour l'opportunité exceptionnelle qu'elles ont offert à nos étudiants et étudiantes cette année ainsi que pour la gentillesse et la qualité de leur accueil.

De gauche à droite :

Valter Balducci, Aurore Drancourt, Cardona Maria Alejandra, Camille Gatineau, Noémie Cerra, Morgan Menu, Charlotte Lecoq, Robin Pruneau, Bastien Vacandard, Jeanne Le Gall, Kyarra-Mia Celestin, Alice Pigeon, Nail Jebbour, Solène Mallevays, Alexis Amiot, Benjamin André, Maryse Bouyeure, Pauline Dumesnil,

Absent de la photo (et auteur du cliché) : Rémi Ferrand.

L'École
nationale
supérieure
d'architecture
de Normandie
2018-2019



Normandie Université